Jean-Marc Lemelin

DIAGRAMMATIQUE DU LANGAGE

INITIATION À LA LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Français 3311

DIAGRAMMATIQUE DU LANGAGE

INITIATION À LA LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Introduction

Selon le linguiste français Antoine Culioli, la linguistique a pour objet « le langage appréhendé à travers les langues naturelles » ; ce qui veut dire que le langage n’est pas la langue et qu’il y a des langues qui ne sont pas *naturelles* : il y a des langues *artificielles*. Le *langage naturel* se distingue donc du *monde naturel* - même s’il est le **langage du monde** –, du langage formel et des langues naturelles ; il est le propre de l’homme. Là est la *triple articulation du sens (de la vie)* :

Sens

Monde ↔ Langage

↑

Homme

Le langage est lui-même triplement articulé :

Langage

Communication ↔ Signification



Énonciation

La *triple articulation du langage* peut être autrement schématisée de cette manière :

Discours ↔ Langue



Parole

LA COMMUNICATION

La communication animale

La communication est donc de l'ordre du discours et elle est la transmission de l'information ; dans l'information, la redondance ou la répétition s'oppose au bruit : plus c'est redondant, plus c'est prévisible et moins il y a d'information ; il y a plus d'information quand c'est imprévisible – c'est ce qui est exploité par le journalisme. Mais plus c'est prévisible, plus c'est dangereux pour la proie ; le bruit aussi ou le chaos peut être imprévisible… La communication n'est pas spécifique de l'homme : les animaux communiquent sans signifier ; les animaux d'une même espèce communiquent entre eux et avec d'autres espèces, dont l'espèce humaine. La principale

fonction de la communication animale est la prédation alimentaire ou sexuelle ; c'est la reproduction de l'organisme avec ses gènes et de l'espèce avec ses populations. La communication est développée surtout chez les espèces sociales, comme les insectes sociaux ou « eurosociaux », par l'odorat ou la vue :

. la danse des abeilles

. les guêpes

. les fourmis

. les termites

Chez les poissons, la communication est minimale ; chez les amphibiens ou les batraciens, elle est réduite à être vocale ou presque ; chez les reptiles, elle est aussi très limitée. Par contre, les oiseaux communiquent par leurs chants (que les mâles apprennent), leur plumage – la roue du paon, par exemple – et leurs danses ou leurs parades et par les nids qu'ils construisent ; les oiseaux ont l'avantage d'avoir le sang chaud – le maintien de

la température du corps a été la première fonction des plumes et des ailes avant le vol - et de pouvoir imiter le langage articulé :

. le perroquet : Alex (cf. Pepperberg]

. les corvidés

Mais c'est avec les mammifères que la communication animale, qui est une sorte de musique d'avant le langage, prend toute son ampleur, avec leurs cris et leurs jeux et avec leur odorat très développé ; ils ont non seulement des signaux, mais aussi des signes :

. les cétacés :

  - le chant des baleines à bosse

  - les ondes des dauphins

. les phoques

. les rongeurs

  - les rats (sous leur hiérarchie)

  - les écureuils (avec leur pénis érigé)

  - les castors (avec leur queue sur l'eau)

. les chauves-souris

. les éléphants

. les carnivores qui sont aussi sociaux

- les lions
- les hyènes
- les loups
- les chiens des prairies (et leurs cris)

. les animaux domestiques

- le bétail [cf. Grandin]
- les chats
- les chiens

/ posture d'agression ou de soumission

/ queue levée, baissée, de droite à gauche

/ oreilles levées ou baissées

/ bouche : babine relevée

/ jappement

/ odorat → pistage

/ regard → pointage

On a l'habitude de dire que les loups sont devenus des chiens au temps de l'agriculture et de

l’élevage, après la fin des glaciations il y a plus de 12 000 années ; mais il est possible qu’ils aient été en contact avec les hommes depuis 100 000 ans, selon certaines analyses de l’ADN : des loups, les hommes auraient appris à chasser et ils s’en seraient remis aux chiens pour l’odorat, le leur s’en trouvant atrophié [cf. Grandin]… Les chats sont moins sociaux que les chiens, parce que leur ancêtre sauvage n’est pas social ; les ours, les loutres et les visons aussi. Les félins apprennent à chasser avec leur mère.

Chez les primates, la communication devient de plus en plus sophistiquée :

. le vervet et ses trois cris :

- vs prédateur aérien : aigle, faucon, vautour
- vs prédateur terrestre : léopard
- vs prédateur presque souterrain : serpent

. le babouin

. le macaque

C’est encore davantage le cas avec les anthropoïdes :

. le gibbon (qui vit en couple)

. l’orang-outang (qui est cependant solitaire)

. le gorille : Koko [cf. Patterson]

. le chimpanzé

  - cris, jeux, regards, mimiques, gestes, postures
  - langue des signes : Washoe [cf. Gardner]
  - formes plastiques : Sarah [cf. Premack]
  - lexigrammes (« Yerkish ») : le bonobo Kanzi [cf. Savage-Rumbaugh]

Le chimpanzé ne pourrait guère pointer du doigt et il ne comprendrait pas le pointage ; mais il peut montrer du regard et suivre du regard et il a sans doute une « théorie de l’esprit », c’est-à-dire qu’il peut savoir ce qu’il y a dans la tête d’un autre…

La communication peut donc être finalement considérée comme étant le **langage de l’animalité ;**

cependant, il y a des machines, qui ne sont pas vivantes, qui ne sont pas des animaux, qui peuvent communiquer…

La communication vocale et gestuelle

La communication humaine peut être vocale sans être verbale (parlée ou écrite) ; elle peut aussi être gestuelle : la communication vocale et gestuelle est **l'animalité du langage ou de l'oralité**. C'est-à-dire que le corps parle autrement que par le parler : par la gestualité, qui est kinésique ou kinesthésique et qui implique la musculature et l'équilibre (liée à l'oreille interne) et donc le toucher, par la théâtralité (vocale ou non, prosodique ou autre), par la territorialité (proxémique) et par la sexualité, jusque dans l'allure, la coiffure, la parure et les vêtements

. gestualité

- gesticulation
- gestes
- mimiques
- postures

  - marche et démarche
  - danse
  - natation
  - athlétisme
  - acrobatie
  - contorsionnisme
- théâtralité
  - silence et cri
  - mélodie et harmonie
  - rythme et jeu
  - humour et ironie
  - séduction et mensonge
  - théâtralisme et hystérie
- territorialité
  - espace corporel
  - espace territorial
- sexualité
  - schéma corporel
  - image du corps

Le corps s'incarne dans le langage et le langage s'incorpore dans le corps…

En plus du « corps parlant » ou du « langage du corps », il y a le « corps parlé » ou le « corps du langage » : **l'oralité ou le langage de l'animalité**, où les parties du corps, plus particulièrement les organes sexuels, sont représentées :

. proverbes

. dictons

. jurons

. expressions idiomatiques

. sentiments

. émotions

. passions

. histoires drôles

. symboles et métaphores des organes sexuels

. langue dite vulgaire

Les langues artificielles

Les langues artificielles sont des *codes* : elles ont été inventées ou construites par des individus et elles ne sont pas arbitraires ; elles sont motivées :

. les langages formels

  - logiciels en informatique et en cybernétique

. le morse : langue du télégraphe

. le braille : alphabet des aveugles

. le langage tambouriné

  (République centrafricaine du Congo)

. les drapeaux de la navigation

. le code de la route

. la fumée des Apaches

. le siflo : langue sifflée

  (Gomera, aux Canaries, près du Maroc)

Il y a aussi des langues artificielles qui sont verbales (universelles ou utopiques) :

. le volapuk (inventé par Schleyer en 1879)

. l’espéranto (inventé par Zamehof en 1887)

. l’ « europanto », l’ido ou l’interlingua

. le « Basic English » (Ogden et Richards)

. les langues des internautes (40 000)

. les langues individuelles

- le zaoum (« langage transmental » de Khlebnikov)

. les glossolalies et les xénoglossies

. les langues de fiction

- l’elfique des Hobbits de Tolkien

- le klingon de *Star Trek*

- la novlangue d’Orwell

- l’uglossie de Thomas More

- *Les Anthropoïdes* de Gérard Bessette

- *Quest for Fire* (Anthony Burgess)

. les langues de la folie (fantastiques, fantasmatiques)

- Jean-Pierre Brisset

- Louis Wolfson

- Hélène Smith : martien

. les langues mystiques ou angéliques

- langue des anges
- pentecôtisme
- prophétisme

. les argots

- le verlan
- le largonji
- le loucherbem ou le louchébème

  (comme ‘boucher’ en l-oucher + b-em)
- le javanais

  (‘va’/‘av’ → ‘chaussure’ : ‘chavaussavurave’)

Le philosophe Gootfried Wilhelm Leibniz (1646-1716) rêvait d’un langage en logique mathématique : la « caractéristique universelle…

La langue des signes

Les sourds-muets ne parlent pas parce qu'ils sont sourds ; ils peuvent lire sur les lèvres si on le leur apprend. Mais il y a de nombreuses langues des signes, variables d'un endroit ou d'une communauté à l'autre. Dans la langue des signes, il y a des signes iconiques, qui imitent des choses concrètes, visibles ; mais il y a aussi des signes arbitraires qui réfèrent à des idées abstraites, invisibles. Dans la langue des signes, il y a une phonologie et une syntaxe ; c'est donc une véritable langue naturelle qui permet de compter, de distinguer des couleurs, de nommer des choses, d'échanger des idées, de décrire des actions et de raconter des histoires…

Le **langage gestuel** est au **langage verbal** ce que l'œil et la vue sont à l'oreille et à l'ouïe, ce que l'espace est au temps, ce que le nom

est au verbe, ce que la main est à la bouche et ce que le geste est à la parole. Sans le langage gestuel, il n'y aurait pas de sculpture et de peinture ; sans le langage verbal, il n'y aurait pas de chant et de musique ; sans les deux, il n'y aurait pas d'écriture et de lecture, les aveugles et les sourds-muets (souvent ambidextres) étant cependant des exceptions. Il y a autant latéralisation de l'oreille que de la main ; l'enfant qui apprend à écrire a tendance à sortir la langue ; quand on lit à voix basse, la langue bouge quand même. Il arrive que l'un remplace l'autre : le langage gestuel remplace le langage verbal lors du vote à main levée, la langue écrite remplace la langue parlée lors du vote secret : la vue remplace l'ouïe dans cette pratique démocratique. Le langage gestuel articule et le langage verbal gesticule !

Les idiomes et les usages

Les langues naturelles sont des idiomes ; de là, les « expressions idiomatiques ». Les idiomes diffèrent entre eux, mais aussi les divers usages d'un même idiome ; se distinguent donc les **parlers** d'une même langue : la langue savante, la langue administrative, la langue juridique, la langue technique ou spécialisée, la langue littéraire, la langue populaire ou familière et la langue vulgaire sont des *répertoires lexicaux* et des *registres grammaticaux*. Parmi ces registres, se distinguent aussi, selon Damourette et Pichon :

1°) le « registre diachronique », variable selon l'âge et la génération ;

2°) le « registre diatopique » ou l' « usance », variable selon l'espace ou la région ou selon le « régiolecte » ;

3°) le « registre diastratique » ou la « parlure », variable selon la classe sociale ;

4°) le « registre diaphasique » ou la « disance », variable selon la situation, le métier, la profession ou le groupe (argot, jargon).
Les registres peuvent donc être des manières de se démarquer des autres générations, des autres régions, des autres classes sociales, des autres groupes, mais aussi de l'autre sexe ; ce peuvent être des marqueurs d'identité ou d'aliénation… À côté des constantes et des contraintes linguistiques, il y a des variables discursives ; ces variations par rapport à la norme (surtout écrite) ne sont pas véritablement des écarts, mais des variantes ou des variétés idiomatiques.

Par ailleurs, les idiomes et les usages sont conditionnés par les contacts entre les langues de plus en plus fréquents, à cause des migrations, des voyages et de la technologie ; il y a souvent situation de bilinguisme ou de *diglossie* : il arrive qu'un enfant n'apprenne pas

la langue maternelle de ses parents ou que sa langue maternelle devienne une langue seconde, voire secondaire, ou que la langue officielle ne soit pas la langue maternelle. Le territoire d'un idiome, les espaces véhiculaires, est donc quadrillé par des véhicules territoriaux : par les **archilangues.** À la suite d'Henri Gobard, dans *L'aliénation linguistique*, il est donc possible de proposer un « schéma tétraglossique » :

1°) l'archilangue *vernaculaire*, qui est la langue maternelle d'ici et de maintenant (aujourd'hui) : c'est la langue rurale ou régionale, la langue profane ;

2°) l'archilangue *référentiaire,* qui est la langue culturelle ou intellectuelle d'ailleurs ou de quelque part et de naguère ou d'alors (hier) : c'est la langue nationale ou internationale, la langue standard ;

3°) l'archilangue *sacramentaire*, qui est la langue spirituelle de là-bas, d'au-delà ou de nulle part

et de jadis (autrefois) : c'est la langue idéale, la langue mythique ou sacrée ;

4°) l'archilangue *véhiculaire*, qui est la langue « paternelle » (structurelle ou conjoncturelle) de partout et de désormais (demain) : c'est la langue urbaine et mondiale ou savante.

L'archilangue vernaculaire et l'archilangue véhiculaire sont surtout liées au présent et à la langue parlée ; l'archilangue référentiaire et l'archilangue sacramentaire sont plutôt liées au passé et à la langue écrite. La territorialité ou la spatialité se double donc d'une temporalité et, avec la mondialisation, c'est de plus en plus l'espace et le temps de l'anglais, qui pourrait cependant connaître le même sort que le latin ou le romain avec la romanisation : l' « anglicanisation » après l'anglicisation ?

Un *sociolecte* est un idiome parlé par une communauté culturelle relativement large ; un

idiolecte est la manière de parler un idiome par une seule personne, le style en quelque sorte. Entre le sociolecte et l'idiolecte, il existe une multitude de parlers. Un *dialecte* est la variété provinciale ou régionale d'un idiome ; ce n'est pas une autre langue que l'idiome en question : le québécois, l'acadien ou le français d'ailleurs au Canada n'est pas une autre langue que le français de France ; il n'y a qu'une langue française, mais il y a plusieurs français – comme c'est le cas pour l'anglais et l'espagnol. Un dialecte est la langue ou l'idiome qui a triomphé géographiquement, historiquement et/ou politiquement et qui est devenu langue officielle… Un *patois* est un dialecte qui est encore davantage isolé et passé.

Un *argot* (plus esthétique) ou un *jargon* (plus technique) est un idiome que se fabrique une communauté minoritaire ou spécialisée, afin de communiquer de manière plus ou moins hermétique ou

herméneutique, voire secrète. Un *sabir* est un idiome d'appoint et de commerce qui est extrêmement variable d'un usage à l'autre et qui peut mêler quelques langues, comme l'espagnol et l'anglais à Mexico. Un *pidgin* est un « précréole », où le vocabulaire d'une langue étrangère sert de superstrat à la grammaire de la langue maternelle, qui sert de substrat : il y a un superstrat germanique en roman et un substrat gaulois en français ; dans une situation de bilinguisme, comme au Canada et en Belgique, les idiomes sont des adstrats.

Selon Michel Malherbe, dans *Les langages de l'humanité*, l'origine du mot *pidgin* est une prononciation très déformée du mot anglais *business*. Le pidgin des Nouvelles-Hébrides, la nouvelle république de Vanuatu, est le « bichelamar », qui vient de *bicho do mar*, qui signifie en portugais « ver de mer » et désigne

l'holothurie : « Cette pauvre bête était appréciée des gourmets chinois, et il s'en faisait un trafic considérable dans le Pacifique au XVIIe siècle. C'est ce commerce qui a vraisemblablement provoqué la nécessité d'une langue commune entre les îles de la région », surtout à partir de 1860 ; 90 % des mots sont anglais, seulement 4 % sont d'origine mélanésienne et 3 % sont français. Le pidgin mélanésien qu'est le bichelamar, qui deviendra vraisemblablement un créole, se distingue du *pidgin-english*, où le vocabulaire est anglais mais où la base grammaticale est chinoise. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le pidgin est le « police motu » ; en Afrique du Sud, le zoulou est la base grammaticale du « fanakalo » des mineurs ; au Camaroun, le pidgin est à base d'anglais ; au Tchad, le « tourkou » est un pidgin à base d'arabe ; en Guyane française et au Surinam, le « taki-taki » est un pidgin à base d'anglais mais très déformé [p. 289-290].

Les créoles

Un *créole* est la réunion de deux idiomes pour en former un troisième ; c'est un « système linguistique mixte provenant du contact du français, de l'espagnol, du portugais, de l'anglais et du néerlandais », c'est-à-dire des langues de colonisation, « avec des langues indigènes ou importées (Antilles) et devenu langue maternelle d'une communauté ». Les créoles sont des langues qui sont apparues au XIXe et au XXe siècles à cause de la colonisation et de l'esclavage, l'Afrique ayant été colonisée à partir de 1434 ; les plantations constituent donc une sorte de « matrice créole »…

Un créole est une langue coloniale dominante modifiée par des sujets originaires d'Afrique dans un environnement esclavagiste ; la langue coloniale deviendrait un créole en passant

par un pidgin. S'il y a continuité du latin au français, ce n'est pas le cas du français au créole haïtien ; par contre, au niveau de la forme phonétique, il y a proximité des deux : 'chien' → 'chyen', 'de l'eau' → 'dlo'. Mais il y a une grande dissemblance grammaticale : le français est seulement la langue du lexique de l'haïtien, du martiniquais ou du louisianais. À part le créole français des Antilles et de l'océan Indien, il y a un créole portugais à Malaka sur la presqu'île malaise ; le « pamiento » est un créole à base d'espagnol parlé dans les Antilles néerlandaises ; le « sango » est parlé en République centrafricaine [p. 290]. Il y a aussi des bases lexicales d'arabe ou de bantou.

Il est possible de proposer une définition plus satisfaisante du créole, qui est rarement écrit : c'est « une langue qui peut être considérée comme une variante d'une autre langue sous le

rapport de la forme phonétique des lexèmes, mais qui constitue une langue distincte sous les autres rapports ».

Mais comment y a-t-il **créolisation** ?

- Trois théories cherchent à en rendre compte :

1°) celle de la grammaire générative de Claire Lefebvre, pour qui il y a relexification du substrat linguistique ou de la langue des créolophones pour créer un créole : l'haïtien serait la relexification du « fon » (ou « fongbe), langue africaine, par le français ; la principale objection que l'on peut faire à cette « théorie relexificationniste », c'est qu'il y a une plus grande ressemblance entre les créoles d'une même langue dominante qu'entre les créoles et les substrats ;

2°) celle de Robert Chaudenson, pour qui les langues lexicales dominantes conduisent aux créoles ; à cette « théorie exceptionnaliste » (ou évolutive) de la « koinéisation » on peut objecter

que les créoles français et les créoles espagnols sont très différents au niveau des flexions, qu’il y a moins de flexions dans les créoles que dans les langues dominantes et qu’il y a beaucoup moins de régularité ;

3°) celle du « bioprogramme » de Derek Bickerton, pour qui c’est la faculté de langage, une « écologie mentale » propre au génome, qui conduit aux créoles : la masse d’esclaves de la deuxième génération ne connaissent pas la langue maternelle dominante et la langue maternelle de leurs parents et ils connaissent surtout le pidgin, qu’ils vont transformer en créole avec une syntaxe ; le créole s’engendre lui-même à partir de la faculté innée de langage ou de la « grammaire universelle » ; cette théorie ne serait valable que pour les créoles des plantations, c’est-à-dire les « créoles exogènes » qui sont les seuls vrais créoles selon Bickerton, et non pour les créoles de la côté africaine (l’arabe de Juba) ; et le « bioprogramme » est-il

le résultat d'une mutation ou d'une « variation épigénétique individuelle du câblage neuronal » ?

Les parlers féminins et les parlers masculins

Les femmes ont une plus grande capacité de parler et d'apprendre les langues que les hommes ; elles rient et sourient davantage : c'est ce que l'on ne manque pas d'exploiter dans la publicité et le marketing ou la commercialisation. Les enquêtes de Robin Dunbar démontrent que les femmes parlent deux fois plus que les hommes, dont elles parlent aussi beaucoup ; cependant, elles parlent deux fois moins d'elles-mêmes et deux fois plus des autres que les hommes - qui se vantent. Il ne faut pas sous-estimer le rôle ou la fonction du *commérage* dans le maintien et l'entretien du lien social… Selon le linguiste Georg Lakoff, les femmes articulent moins que les hommes et elles ont tendance à effacer les voyelles ; mais elles ont une intonation plus variée que les hommes. Elles utilisent plus de diminutifs et d'euphémismes ; elles emploient davantage d'adjectifs, mais sont

plus imprécises. Elles cherchent des réponses et posent donc des questions, parfois détournées ; elles sont moins directes et plus polies. Leur style de communication n'est pas la compétition mais la collaboration ou la coopération ; alors que les hommes sont toujours en train de les interrompre. Elles gesticulent davantage et leur voix a plus de souffle, d'haleine ; elles maîtrisent mieux la grammaire et emploient moins d'expressions familières ou vulgaires.

Selon la linguiste et psychanalyste féministe Luce Irigaray, le parler féminin se distingue du parler masculin ; c'est-à-dire que la langue est sexuée. Le parler masculin se caractérise par l'emploi prioritaire de la première personne et donc par l'appropriation du sujet dans des énoncés plus complexes ; le parler féminin est moins centré sur la première personne et il y a ainsi effacement du sujet au profit de la voix

passive ; il y a évitement de la définition du sujet par l'emploi de « on » et des formes impersonnelles à l'infinitif ; chez elles, il y a plus de verbes transitifs et ainsi d'objets et plus d'adjoncteurs et de jonctions avec les autres. Chez les hommes, dominent la relation au temps, le passé et le doute ; chez les femmes, dominent la relation à l'espace, le futur et la question.

Toujours selon Irigaray, le parler masculin est teinté d'auto-érotisme, d'auto-affection et de narcissisme ; tandis que le parler féminin est marqué par la déréliction subjective ; mais il est beaucoup plus nuancé : expression de la qualité par les adjectifs et les adverbes, par les déictiques et les circonstants, par les propos plus affectifs et l'emphase. Le parler masculin met de l'avant la logique du sujet, la négation et la fausse interrogation, c'est-à-dire la question rhétorique qu'est l'interrogation-négation ; le

parler féminin est plutôt porté à la nomination et à l'interrogation. Chez les hommes, il y a plus de jugement, davantage de jugements de valeur dans des énoncés pseudo-objectifs abstraits ou stéréotypés ; chez les femmes, il y a moins de jugement, mais plus de jugements d'existence dans des énoncés plus subjectifs avec des réponses plus concrètes et moins agressives pour parler du monde. Dans le parler masculin, il y a donc une volonté d'appropriation, de prédation ; dans le parler féminin, il y a un désir de relation qui peut parfois aller jusqu'à la soumission…

Le vocabulaire des femmes est beaucoup plus varié ; le monde y est donc plus vivant et plus concret, mais c'est un monde étranger ; leur parler est davantage lié à l'environnement et au contexte et il est plus qualitatif et plus présent au futur qu'au passé. Le monde du parler masculin est abstrait, intralinguistique, intralogique ou

monologique ; c'est un monde familier, codé, répertorié, mais plus présent au passé avec des objets inanimés, abstraits ou conceptuels. Le parler masculin se caractérise en somme par une forme d'incompétence ou d'effacement du « tu » maternel ; alors que le parler féminin, qui se caractérise par une compétence linguistique supérieure, se manifeste par un effacement du « je » féminin. En gros, le parler masculin se rapproche du discours obsessionnel et le parler féminin, du discours hystérique ; mais il y a des hommes qui parlent comme des femmes et des femmes qui parlent comme des hommes…

En outre, Irigaray voit une ressemblance entre le parler de l'homme francophone et le parler de la femme anglophone, mais avec les différences suivantes : le parler du premier oscille entre le passé et le futur et il donne davantage de place à la troisième personne du féminin ; le parler de la

seconde est tourné vers le passé, avec moins de troisième personne du féminin et plus de première personne et donc de stéréotypes égocentriques. Les deux favorisent le dialogue entre les deux premières personnes. Enfin, Irigaray considère que les langues romanes sont plus métaphoriques et plus allégoriques, tandis que les langues anglo-saxonnes sont plus métonymiques et plus réalistes ou descriptives ; dans les langues romanes comme le français, il y a plus d'identifications et de déplacements du sujet, alors que les langues anglo-saxonnes sont plus utilitaires pour la possession de l'objet.

Par ailleurs, Irigaray est contre la neutralisation du féminin en français ; selon elle, le « il » impersonnel masculin est une marque du sexisme de la langue française, de même que la neutralisation du genre féminin par le nombre pluriel. En un mot donc, selon elle, la langue

n’est pas neutre, : non seulement, elle varie selon le genre ou le sexe, mais aussi selon l’orientation ou la désorientation sexuelle.

La langue parlée et la langue écrite

La langue parlée se caractérise d'abord par l'intonation, c'est-à-dire par la **mélodie**, qui est suprasegmentale. Les *quatre indices suprasegmentaux* sont :

1°) le *fondamental de la voix* ou le ton : la hauteur de la mélodie, les variations de la voix de l'énonciateur en fonction de l'énonciataire (selon l'âge, le poids, le sexe, etc.) ;

2°) l'*intensité* ou le timbre : la gestion du tour de parole par le locuteur (garder la parole, passer la parole, donner la parole, laisser la parole, couper la parole) ;

3°) la *durée* ou le débit : l'écart entre penser et parler ;

4°) la *pause-silence* ou l'arrêt en vue du résumé, de la synthèse ou d'une transition entre l'avant et l'après.

La langue parlée est variable selon divers registres et selon la personne, l'espace et le temps. La langue parlée implique la présence mutuelle (spatiale et temporelle) des interlocuteurs, même quand il s'agit d'un monologue, le locuteur se confondant alors avec l'allocutaire ; à la radio ou à la télé, l'espace se trouve seulement élargi. Dans la langue parlée, le discours est spontané et irréversible ; il ne peut y avoir correction que sous une autre forme. Il y a beaucoup de répétitions et d'ellipses, de manques ou de défauts et d'excès ; la syntaxe y est simplifiée : phrases courtes ou inachevées et nombreuses reprises. Le lexique y est pauvre, le vocabulaire se réduisant à une sorte de glossaire commun aux interlocuteurs. En outre, les phatèmes y sont multipliés, afin d'assurer et de vérifier le contact. Il y a possibilité de montrer les référents et de renvoyer directement à la situation

de l’énonciation. Enfin, il y a redoublement du discours verbal par le discours gestuel.

Alors que la substance de l’expression de la langue parlée est phonique, phonétique, exclusivement sonore et auditive, la substance de l’expression de la langue écrite est aussi graphique, c’est-à-dire audible et visible ou lisible, quand il s’agit d’une langue à alphabet phonétique. Dans la langue écrite, il n’y a pas présence mutuelle du scripteur et du lecteur ; la communication y est donc différée. Il y a fabrication et réversibilité du discours, même si celui-ci se caractérise par sa linéarité et son élasticité. L’élaboration de la syntaxe se double de la richesse du lexique, le vocabulaire puisant aux ressources du dictionnaire. Il doit y avoir multiplication des indices, faute de phatèmes, même si la page et la mise en page, la typographie et les signes de ponctuation (qui sont les traces du

parlé dans l'écrit) sont des sortes de phatèmes ; mais il y est impossible de montrer les référents, car il y a perte du discours gestuel. La langue écrite est donc davantage codée que la langue parlée et elle n'est pas la simple transcription de la langue parlée : il ne faut pas confondre la *parole* et le *parler* ; l'*écriture* est encore de la parole : ce n'est pas un simple « supplément »…

C'est par l'**orthographe** que sont renforcés le code et la norme de la langue écrite. Il faut distinguer les *lettres* (minuscules, majuscules, italiques, etc.), qui sont concrètes comme les sons, et les *graphèmes*, qui sont abstraits comme les phonèmes ; il y a environ 130 graphèmes pour 36 phonèmes. Un graphème comme un *digramme* comprend deux lettres ; un *trigramme*, trois. Parmi les graphèmes, se distinguent :

1°) les *phonogrammes*, où le graphème se confond avec un phonème comme /a/ ; ce peut être des

lettres simples ou des lettres simples à signes auxiliaires (accent, tréma, cédille), des digrammes comme 'lait' → /ɱ/ ou des trigrammes comme 'eau' → /o/ ;

2°) les *morphogrammes*, c'est-à-dire les marques morphologiques de la dérivation (les morphogrammes lexicaux ou les affixes : préfixes, infixes, suffixes) et les marques morphosyntaxiques de la conjugaison (les morphogrammes grammaticaux ou les désinences) ;

3°) les *logogrammes*, qui sont des figures de mots et qui permettent de distinguer les homophones grammaticaux ou lexicaux : 'se'/'ce', 'ses'/'c'est', 'lait'/'les', 'a'/'à' ;

4°) les *lettres étymologiques et historiques* qui proviennent d'autres langues ou de l'histoire de la langue française :

. doublets : 'ff', 'll', 'mm', 'nn', 'rr', 'tt'

. anciennes voyelles nasales : 'honneur'

. lettres latines : 'doigt', 'temps'

. lettres grecques : ‘rhétorique’, ‘rythme’

Depuis le XVIe siècle, l’orthographe de la langue française a beaucoup varié, surtout par l’introduction des accents et la normalisation de la conjugaison, par exemple à l’imparfait (de ’oi’ à ‘ai’). [Pour l’orthographe française du XIIe au XVIIe siècle, cf. Cerquiglini].

Le dialogue

Selon Harald Weinrich, le dialogue est la « structure-canon de la communication ». En voici les principales caractéristiques :

1°) l'entrée et la sortie en discours : le contact

. par l'interpellation :

onomatopées et interjections

. par l'appellation (ou l'apostrophe) :

prénoms, pronoms, noms, titres

appellatifs d'apostrophe

. par la salutation

. par le maintien du contact par les phatèmes

- l'entrée en contact

- la continuation

- la sortie en contact

. par l'approbation ou le désaccord

. par la ponctuation du dialogue

- parlé :

exclamation, pause, silence,

tours de parole

- écrit :

guillemets, tiret,

virgule avant verbe déclaratif,

deux-points avant guillemets

2°) l'affirmation :

. l'assertion

- formes libres

- formes liées

. la négation

- formes libres

- formes liées

3°) l'interrogation

. la question

forme longue

forme brève

(avec inversion du sujet et du verbe)

forme accentuée (ascendante ou descendante)

- sur l'affirmation

- sur le rôle : qui ?

/ rôle communicatif (communicant)

< locuteur

< auditeur

< référent

/ rôle actantiel (actant)

< sujet (agent)

< partenaire (instrument)

< objet (but)

< intermédiaire

- sur l'actance : quoi ?

- sur la circonstance :

/ position ou espace : où ?

/ fréquence ou temps : combien ? quand ?

/ manière : comment ?

/ cause : pourquoi ?

/ autres circonstances

. la question rhétorique :

l'interrogation-négation

. la réponse

4°) l'opinion

. l'opinion directe : rapportée

(discours ou style direct)

. l'opinion indirecte : narrativisée

(discours ou style indirect ou intégré) :

affirmatif, injonctif, interrogatif

. l'opinion transposée

(discours ou style indirect libre)

5°) l'exclamation

Les fonctions de la communication verbale

La communication verbale, qu'elle soit écrite ou parlée, est variable selon la situation de l'énonciation ; le degré de communication peut être très élevé dans une conversation ou un dialogue et il peut être très bas dans un monologue. Les six fonctions dominantes de la communication (verbale) sont conditionnées ou déterminées par des *facteurs* et surdéterminées par les « fonctifs » du dialogue :

1°) *Le destinateur et la fonction émotive* :
Le destinateur, c'est celui ou ceux qui envoient un message : s'il parle, c'est un *locuteur* ; s'il écrit, c'est un *scripteur* ; s'il raconte, en parlant ou en écrivant, c'est un *narrateur* (observateur et informateur). Le destinateur est l'émetteur-énonciateur : c'est le communicant de la première personne et c'est donc l'origine de la

situation de communication ou de la destination. L'acte de la langage est un acte de *locution* (parler), qui est à la fois allocution (parler à quelqu'un) et illocution (parler pour quelque chose). La fonction émotive (ou expressive) est la fonction de communication centrée sur le facteur qu'est le destinateur ; elle est dominée par l'émotion ou l'expression (avec ou sans intention). Impression, elle domine le poème lyrique, le roman à la première personne, le journal intime, l'autobiographie, la confession, les mémoires, le chant, la peinture abstraite. Concentrée sur les pronoms de la première personne, la fonction émotive caractérise l'élocution, l'exclamation, l'interjection, l'intonation ; elle est tension : attente ou entente. Le fonctif de la fonction émotive est l'*opinion*.

2°) *Le destinataire et la fonction conative* :

Le destinataire, c'est celui ou ceux à qui le destinateur s'adresse ou envoie un message : s'il écoute, c'est un *allocutaire* ; s'il lit, c'est un *lecteur* ; s'il est celui à qui on raconte une histoire, c'est un *narrataire*. Le destinataire est un récepteur-énonciataire : c'est le communicant de la deuxième personne, évidemment susceptible de prendre la parole à son tour et de devenir le destinateur de la première personne ; c'est pourquoi le destinateur et le destinataire sont des *interlocuteurs*, des co-locuteurs ou des co-énonciateurs. Dans l'interlocution, la fonction conative, dite aussi vocative ou impérative, est centrée sur le destinataire ; elle est dominée par l'invocation, la convocation ou la provocation. Si dans cette interlocution, l'interlocution vise à faire agir ou réagir le destinataire, elle est alors *perlocution*. La fonction conative domine la pièce de théâtre, la correspondance, la prière, le

compliment, l'insulte, le courrier du cœur, la chronique, l'éditorial, le sermon, le discours politique, l'annonce publicitaire, la recette, le mode d'emploi et peut-être la bande dessinée. Il peut y avoir action sur le destinataire par l'argument, la directive, le conseil, l'ordre, la menace, etc. Nommer, prénommer, s'adresser sont des vocatifs caractéristiques de la fonction conative, ainsi que les impératifs. La fonction conative est concentrée sur les pronoms de la deuxième personne et son fonctif est l'*injonction*.

3°) *Le site et la fonction dénotative* :

Le site de l'énoncé, c'est ce qui est en question, c'est ce dont il est question ; c'est de quoi ou de qui l'on parle : c'est le communicant de la troisième personne. Le site peut être linguistique ou extralinguistique ; le site linguistique est le *contexte ;* le site extralinguistique est le *référent*, du monde à l'homme en passant par le

langage même. La fonction dénotative, dite aussi référentielle ou cognitive, est la fonction de la communication centrée sur le site de l'énoncé ; elle est dominée par la transmission d'information ou par la dénotation. Elle domine l'épopée, le roman à la troisième personne, les faits divers, les nouvelles, la peinture figurative, la photographie, l'illustration. La fonction dénotative est concentrée sur les noms et sur les pronoms de la troisième personne, qui est la personne délocutive, tandis que la première est la personne locutive et que la deuxième est la personne allocutive. La fonction dénotative est donc la fonction de *délocution* et son fonctif est l'*affirmation* (assertion ou négation).

4°) *Le message et la fonction connotative* :

Le message est l'objet de la communication ; il en est le contenu contextuel et la forme textuelle. La fonction connotative, dite aussi fonction poétique,

rhétorique ou esthétique, est centrée sur le message et plus particulièrement sur sa forme textuelle ; elle est concentrée sur le message en tant que tel. La fonction connotative, en partie caractéristique de la poéticité ou de la littérarité, n'est pas spécifique à la littérature. Dominée par la répétition ou la redondance et non par l'information, la fonction connotative domine la poésie en vers, les proverbes, les dictons, les slogans politiques et publicitaires, la chanson et peut-être même la musique. La connotation est à la dénotation ce que la fonction connotative est à la fonction dénotative : en littérature, quand ce n'est pas l'une qui domine, c'est souvent l'autre ; mais la fonction dénotative est toujours présente. Le fonctif de cette fonction est l'*exclamation*.

5°) *Le code et la fonction métalinguistique* :

Le code est un ensemble de signaux ou de signes et de règles de combinaison de ces signes par lequel

il y a encodage par le destinateur et décodage par le destinataire ; le code doit être commun, au moins en partie, au destinateur et au destinataire : un idiome comme le français ou l'anglais est un tel code, comme toutes les langues naturelles, de même que les langues artificielles et la langue des signes. La fonction métalinguistique est centrée sur le code. Elle est dominée par l'explicitation et la précision et elle domine la théorie, la didactique, la linguistique, la logique, la science et un jeu comme les mots croisés ou trouvés ; elle est le contraire de la fonction connotative. Il y a *métalangue* quand la langue (préconsciente) parle consciemment d'elle-même, ayant recours à la définition, à la périphrase et à la paraphrase : au discours ; mais il n'y a pas de « métalangage ». Le fonctif de la fonction métalinguistique est l'*interrogation*.

6°) *Le contact et la fonction phatique* :

Le contact est l'entretien et le maintien de la communication et plus particulièrement du dialogue ; il comprend le *canal*, qui est le trajet de la communication, tandis que le code en est déjà le projet. Le canal est la voie de circulation du message par des moyens sonores ou visuels, visibles ou invisibles ; c'est donc l'instrument du contact. L'âme est le « canal primaire » ou le sens des organes, alors que les organes des sens sont les canaux secondaires… La fonction phatique est centrée sur le contact et elle est concentrée dans les *phatèmes*. C'est la première fonction acquise par les enfants et elle n'est pas absente chez les animaux, surtout les oiseaux chanteurs ou parleurs [cf. « La communication animale »] ; toujours présente chez les humains, elle est aussi pathique, empathique et emphatique, du langage enfantin au langage intime. En général, la fonction phatique ponctue la conversation ; elle est essentielle au

dialogue et on la retrouve dans les formules de salutation, les formules d'interpellation ou d'apostrophe, les morphèmes phatiques, les interjections et les jurons, les interjections et les jurons étant aussi de l'ordre de la fonction émotive. Alors que la fonction connotative est ludique, la fonction phatique est presque magique : elle est *jonction*. Son fonctif est la *mise en contact*, surtout dans l'entrée et la sortie en discours » [cf. « Le dialogue »].

Les organes de la parole

L'homme est l'animal parlant ; il est « l'être-debout » et « l'être-assis ». La bipédie, qui commence par le gros orteil et la modification du bassin, libère la main, qui elle-même libère la mâchoire ; le menton apparaît et le crâne, surtout le front, se transforme en fonction du développement du cerveau. L'enfant qui naît a un cerveau prématuré et il a le même appareil phonatoire que le chimpanzé, qui a cependant la langue beaucoup moins longue ; mais vers deux ans, au moment du sevrage, il y a descente du larynx ; ce qui fait qu'il n'est plus capable d'avaler et de respirer en même temps, mais qu'il est capable d'articuler. La descente du larynx ou de la glotte, liée à la bipédie, est un événement à la fois ontogénétique et phylogénétique ; il n'est pas sûr qu'elle ait eu lieu avant l'*Homo sapiens*, l'Homme de Neandertal ne parlant peut-être pas. Mais

l'appareil phonatoire de l'homme n'est pas seulement un problème d'articulation par les cordes vocales ; c'est aussi un problème de respiration et d'écoute, l'oreille interne, reliée à l'équilibre et au toucher, y jouant un rôle prédominant.

La phonétique peut être acoustique et relever de la physique ou elle peut être articulatoire et auditive et relever de la physiologie de l'**appareil phonatoire** ou des organes de la parole :

1°) les poumons, les bronches, la trachée-artère et le reste de la « soufflerie » subglottique ;

2°) la source ou le « générateur » glottique se composant du larynx et de ses quatre cartilages, des cordes vocales, des ventricules et de la glotte ;

3°) le « pavillon » supra-glottique ou les cavités supra-glottales que sont le pharynx, la bouche, la langue, les lèvres et les fosses nasales, la bouche

et le nez agissant comme « résonateurs » : le résonateur oral est mobile et le résonateur nasal est immobile ;

4°) les oreilles.

L’articulation est donc irréductible à la phonation seule : les oreilles et les poumons sont indispensables. Il ne semble pas que l’*Homo erectus* ait eu les poumons qu’il faut pour parler [cf. Walker], ni que l’Homme de Neandertal n’ait eu l’oreille interne adéquate [cf. Hublin]…

Le cerveau et les aphasies

Pour parler, il faut aussi le cerveau qu'il faut, non seulement en ses dimensions, mais aussi en son organisation ; organisation qui n'a pu être saisie ou visée avant la médecine – la pratique de la dissection ayant été interdite pendant longtemps par la religion – que par le cannibalisme… En outre, on n'a pas toujours associé le cerveau au langage et à la vie mais au cœur ; pourtant tous les organes des sens, sauf le toucher, sont le plus proche possible du cerveau. Pour la tribu Baruya, en Nouvelle-Guinée, c'est le né (percé) qui est le siège de l'intelligence…

Le cerveau est un organe extrêmement plastique et il est très malléable ; mais il est aussi passablement coûteux : il consomme environ vingt pour cent de toute l'énergie du corps, même s'il ne constitue que moins de deux pour cent du

poids total du corps. Le poids du cerveau est variable selon le poids du corps et il décroît avec l'âge ; c'est ainsi que les éléphants, les dauphins et les baleines ont un plus gros cerveau que l'homme, mais ils ont un indice ou un quotient d'encéphalisation plus bas. Pesant moins, les femmes ont un cerveau plus petit ; mais cela ne veut pas dire qu'elles sont moins intelligentes : leur quotient d'encéphalisation est plus élevé que celui des hommes ; il y a chez elles une plus grande densité de neurones et leur corps calleux, qui réunit les deux hémisphères, est proportionnellement plus gros ; les deux hémisphères communiquent donc davantage. Pour résumer, le *dimorphisme sexuel* se maintient dans le cerveau…

L'enfant naît avec un cerveau qui est développé à vingt-cinq ou trente-trois pour cent et qui se développera encore jusqu'à environ vingt

ans ; c’est donc dire que dans les premières années, le cerveau est alimenté ou informé par la mère, par la famille, par le milieu et par l’environnement et qu’il acquiert ou conquiert ainsi des structures internes ; ces structures internes de l’enfant pourront plus tard entrer en conflit avec les structures externes des parents et provoquer des heurts ou des traumatismes, surtout dans des situations extrêmes allant du deuil à l’émigration en passant par le meurtre ou la guerre…

Pendant longtemps, on a cru que le langage était exclusivement lié à l’hémisphère gauche du cerveau ; maintenant, grâce à l’imagerie cérébrale, il est possible de voir que tout le cerveau est sollicité par le langage ou le sollicite, même le cerveau reptilien : le cerveau limbique incluant l’amygdale. Les aires motrices de la face et de la main occupent beaucoup le cerveau.

On ne saurait cependant sous-estimer la **latéralisation cérébrale** : l'hémisphère gauche du cerveau est dominant chez la quasi-totalité des droitiers et chez les deux tiers des gauchers, qui forment neuf ou dix pour cent de la population et qui sont plus nombreux parmi les hommes ; c'est l'hémisphère du traitement digital de la grammaire : phonèmes, monèmes, règles syntaxiques ; l'hémisphère droit est plus analogique et plus spatial. L'hémisphère gauche est plus analytique et séquentiel ; l'hémisphère droit, lieu semble-t-il des émotions, est plus synthétique et global et il est sans doute responsable de la mélodie, du ton de la voix, de la métaphore, de l'humour et de la reconnaissance des visages.

Depuis le XIXe siècle, il a donc été possible d'en arriver à la localisation cérébrale de deux aires principales dans l'hémisphère

gauche : l’aire de Broca et l’aire de Wernicke, qui sont déjà un peu développées chez le chimpanzé et chez *Homo habilis*. L’*aire de Broca* est l’aire de l’émission ou de la production : c’est l’aire motrice, proche du cortex moteur, et elle est justement liée au mouvement des membres et plus particulièrement de « la bonne main » ; l’*aire de Wernicke*, liée à l’oreille interne, est l’aire de la réception ou de la compréhension des mots parlés ou écrits. L’aire de Broca pense les mots, mais elle ne les dit pas, ne les entend pas et ne les voit pas.

L’aphasie est un trouble de production ou de compréhension du langage provoqué par une lésion cérébrale, à la suite d’un accident, d’un traumatisme, d’une inflammation, d’une tumeur, d’une syncope, d’une crise d’apoplexie ou d’une maladie dégénérative. Il arrive qu’une même lésion conduise à une aphasie différente ou qu’une même

aphasie provienne d'une lésion différente ; étant donné la plasticité du cerveau, chaque fonction occupe des centres ou des zones différentes sur la « carte ». L'aphasie est moins fréquente chez les femmes que chez les hommes, qui ont d'ailleurs plus de troubles de langage comme le bégaiement et la dyslexie. Les quatre principaux types d'aphasie sont :

1°) l'*aphasie de Broca* ou l'aphasie efférente (motrice) : phrases incomplètes, intonations variables, parler haché ; trouble de la production ou de l'encodage et de la contiguïté, qui s'oppose à la grammaire et à la traduction des phrases, au déplacement et à la métonymie, aux morphèmes et aux suffixes, au syntagme et au prédicat, à la définition et au contexte, qui s'oppose donc à ce qui apparaît en dernier dans l'acquisition du langage selon Jakobson : c'est le trouble de la sympathie et de la contagion ;

2°) l'*aphasie de Wernicke* l'aphasie sensorielle : paroles fluides mais insensées ; trouble de la compréhension ou du décodage et de la similarité, qui s'oppose au vocabulaire et à la traduction des mots, à la condensation et à la métaphore, aux lexèmes et aux racines, au paradigme et au sujet, à la dénomination et au code, qui s'oppose donc à ce qui apparaît en premier selon Jakobson : c'est le trouble de l'homéopathie et de l'imitation ;

3°) l'*aphasie amnésique* : manque de mots, expressions insensées ;

4°) l'*aphasie globale* : tout est affecté.

Nespoulos distingue les doubles dissociations symptomatologiques, les simples dissociations symptomatologiques et les simples associations symptomatologiques. Dans l'*aphasie anomique*, il y a dysfonctionnement dans la gestion du lexique ; dans l'*aphasie agrammatique*, due à une lésion dans la partie antérieure gauche, il y a

affection de la syntaxe et style télégraphique et donc opposition à la conjugaison et aux grammèmes ; l'*aphasie anarthrique*, l'anarthrie étant un dysfonctionnement des gestes articulatoires et ainsi des organes de la parole, est l'aphasie de conduction, apparentée à l'aphasie de Broca ; l'*aphasie progressive primaire* résulte d'une atrophie cérébrale focale : il y a dégénérescence progressive selon le modèle de Jakobson, le plus simple (premier) disparaissant en dernier et le plus complexe (dernier) en premier. Le *syndrome de Gertsmann*, qui est une association symptomatologique et qui est due à une lésion pariétale gauche, a comme symptômes la dysgraphie, l'acalculie, l'agnosie digitale et la désorientation droite-gauche.

Toujours selon Nespoulos, dans l'aphasie, il y a surtout perturbation de la fonction dénotative (centrifuge, dirigée vers le monde)

plutôt que de la fonction émotive (centripète, dirigée vers le moi) ; il y a donc des stratégies palliatives comme la synonymie, la paraphrase et la métaphore grâce à l'intégrité de la fonction métalinguistique, qui est préservée. Dans l'aphasie, il y a tendance à l'élision et à soustraction et non à l'addition.

Les dysphasies

Danon-Boileau considère que la surdité, le bégaiement et la dyslexie sont aussi des troubles de langage : des *dysphasies*. Il distingue les troubles de la communication et les troubles du langage ; parmi ceux-ci, il identifie les « troubles purs » :

1°) les troubles de production : le trouble de l'articulation simple et bénin (parler bébé, zozotement dû à la position de la langue) ; le trouble du parler : le trouble arthrique ou la dysarthrie, qui s'oppose à la réalisation des mouvements articulatoires (paralysie) ou l'apraxie bucco-faciale, qui s'oppose au sourire, au bâillement et à la programmation de l'enchaînement des mouvements articulatoires ; les troubles de la langue : le trouble de la production phonologique nuisant à l'ordre des syllabes ou le trouble phonologico-syntaxique, qui est le plus fréquent

des troubles dysphasiques et qui conduit au style télégraphique, à la suppression des grammèmes et à l’usage de la conjugaison et de la dérivation ;
2°) les troubles de réception : le trouble de la discrimination phonologique, qui empêche la reconnaissance des phonèmes ; l’agnosie audito-verbale, qui entrave la reconnaissance des mots ou des groupes de mots, l’enfant souffre d’ « automutité » : il a l’air sourd ou autistique, mais il n’y a pas de fuite du regard et de stéréotypie de la mimique ; le trouble lexical syntaxique ou la dysphasie mnésique, où il y a manque du mot : l’enfant connaît le mot, mais il ne le retrouve pas.

Entre les troubles du langage et les troubles de la communication, Danon-Boileau identifie le syndrome sémantique pragmatique : discours décousu, formules toutes faites, coqs à l’âne, incohérence, instabilité, rigidité dans la

formulation, sens figuré inaccessible, ressemblance avec le discours psychotique. Les deux accès au langage peuvent en être affectés : dans les troubles de la production, il pourra y avoir rassemblement en une syllabe mais avec une consonne qui manque ; dans les troubles de la compréhension, il pourra y avoir de longs énoncés bien intonés mais flous dans leur contenu phonologique, la musique de l’intonation ou la mélodie étant le travail de l’hémisphère droit du cerveau.

L'autisme

Jusqu'ici, il a été question des troubles *du* langage qui sont des troubles de la signification, c'est-à-dire du vocabulaire et de la grammaire ; l'autisme, lui, est un trouble de la communication ; en dernière instance, tous les troubles *de* langage sont des troubles de l'énonciation, plus particulièrement des troubles de débrayage, l'homme étant un « animal débrayé » [cf. plus loin : « L'énonciation »]… Dans les troubles du langage, il y a une bonne communication non verbale ; il n'y a pas de fuite du regard et il y a un bon recours au geste et à la mimique dans le goût de l'échange. Dans les troubles de la communication, le langage n'est pas le symptôme essentiel ; l'autisme, qui frappe un enfant sur deux mille, est un trouble de la communication : la communication non verbale est entravée et où il n'y a pas de contact avec le regard ; il y a de grandes

difficultés à reconnaître les visages sans pourtant les oublier ; la mémoire à court terme est déficiente ; les expressions comme le sourire, la surprise, l'étonnement, le plaisir et l'intérêt sont réduites, de même que l'expression gestuelle ; il n'y a pas de « pointage proto-déclaratif » et pas d'initiative dans l'établissement de l'échange en ne posant pas de questions ; il y a parler à mi-voix ou écholalie (parfois différée). Chez les autistes évolués, qui peuvent être hautement fonctionnels, il y a déploiement du langage avec une intonation plate, monotone ; la voix est haut perchée ou rauque ; il n'y a pas de marques d'hésitation, ce qui donne l'impression de la lecture ; la compréhension est trop littérale et il y a parfois aucune expression orale mais hyperlexie. Le comportement est stéréotypé et il favorise la routine ; le contact affectif est gravement perturbé, jusqu'à pleurer sans larmes.

Selon Temple Grandin, qui est elle-même une autiste évoluée hautement fonctionnelle avec un quotient intellectuel de 137 et qui est professeure et ingénieure, spécialiste du bétail et des installations des abattoirs aux Etats-Unis, les autistes ont les organes des sens très développés : il sont trop sensibles aux bruits et aux sons, ils ont une sorte de phobie d'être touchés et ils pensent en images ; ils ont l'air d'être sourds et ils sont sujets aux crises de colère, à l'anxiété, à la panique, à la solitude, à la distance, à la réserve et au retrait du monde ; ils aiment se frotter les mains, se bercer, se cacher, tourner ou s'étourdir et ils n'aiment guère jouer ; il leur arrive de se blesser eux-mêmes, comme s'ils étaient insensibles à la douleur ou comme s'ils avaient développé un mécanisme de défense contre une extrême sensibilité ; ils ne semblent pas connaître l'empathie et l'ambivalence des sentiments…

Plus fréquent chez les garçons que chez les filles, l'autisme se développe vers l'âge de deux ans ou avant ; selon Kanner et Grandin, les causes sont génétiques (cerveau immature ?) et environnementales (vaccin, allergie, fièvre), alors que pour Bettelheim, elles sont familiales. Il y a divers types d'autisme : dans le « syndrome de Kanner » (1943) de Grandin jeune, il n'y aurait pas de théorie de l'esprit ; dans le « syndrome de Asperger », comme dans l'autisme hautement fonctionnel de Grandin devenue adulte, il y a maladresse ou gaucherie comme dans le désordre envahissant du développement ; le « syndrome de Landau-Kleffner » est une sorte d'épilepsie avec perte du parler. D'autres syndromes sont des symptômes de l'autisme, qui peut s'apparenter à une schizophrénie qui serait sans affect ; mais l'autiste, lui, ne croit pas en ses hallucinations ou en ses fantaisies. L'autisme peut aussi être rapproché du syndrome de la Tourette, de la

dyslexie, du désordre ou du déficit d'attention, de l'obsession compulsive, de la dépression ou de la manie dépressive. Il arrive que des parents maniaco-dépressifs aient des enfants autistiques…

Dans l'automutilation (se mordre, se couper, se frapper les yeux ou la tête), il semble que l'autiste ignore la sensation ou la cognition et les frontières de son propre corps, malgré l'hypersensibilité de sa peau qui lui cause des allergies cutanées et des problèmes avec les vêtements ; c'est pourquoi la pression – retour à l'utérus ? - peut être bénéfique. Il y a aussi hypersensibilité à la texture des aliments, même si le goût et l'odorat ne sont pas affectés ; mais il y a tendance à avaler sans mâcher. Peut-être y a-t-il discordance entre la vue et l'ouïe et entre les deux hémisphères du cerveau ; ou bien tous les sens sont connectés ou l'un d'entre est hypertrophié dans une extrême concentration : la vue pour

Grandin, l’ouïe pour d’autres qui ont l’oreille absolue. L’autiste est un spécialiste ; il peut exceller dans le calcul, le dessin ou le perspectivisme et avoir d’autres talents

Ne pouvant soutenir le regard de l’autre, l’autiste est plus à l’aise au téléphone et avec l’internet ; ses émotions sont plus intellectuelles et elles sont associées à des espaces plutôt qu’à des personnes ; ils peuvent avoir « l’esprit informatique » et ils ont beaucoup de difficultés à mentir et à tromper ou à abstraire et à généraliser ; comme les animaux, ils ont peur du changement, du désordre et de l’imprévu ; ils ont des comportements de proie au seuil de la mort plutôt que de prédateur. Chez eux, c’est la peur qui est la plus grande douleur ; mais cette peur est paradoxalement curiosité, source ou signe d’intelligence… De neuf à dix pour cent des autistes ont des aptitudes de savant ; selon

Grandin, il y aurait des symptômes d'autisme chez Van Gogh, Einstein, Wittgenstein, Gates…

Pour conclure, on dirait que l'autiste ne connaît pas le désir et le fantasme ou la séduction – mais il y a des autistes qui se marient - et que sa mémoire recule les frontières de l'inconscient jusqu'à la prime enfance ; son accès au langage est ainsi perturbé par son manque de communication. L'autisme est un rhizome de syndromes : néoténie chronique ? C'est une anti-paranoïa. Temple Grandin, elle - et comme Jean-Paul Sartre -, considère qu'elle n'a pas d'inconscient ; mais alors que pour Grandin, domine la représentation de choses, chez Sartre domine la représentation de mots.

L’apprentissage de la langue par l’enfant

Dans les trois premiers mois de l’enfance, il y a surtout communication d’émotions par la mimique ou le regard, par le sourire ou les pleurs ; la succion conduit aux clics et aux interjections. Puis, il y a communication d’intentions et acquisition des premiers phonèmes de la langue maternelle vers six ou huit mois ; le geste ou le signe de la main s’acquiert entre huit et douze mois ; avant un an, les cris et les mimiques sont surtout liés à l’appel ou à la surprise. La véritable communication orale se développe entre vingt-quatre et trente mois : première personne, comparaison, récits, marqueurs syntaxiques ou morphèmes (déterminants, pronoms, marques de genre, de nombre, de temps et de personne du verbe) ; le tout s’accompagne des jeux et du pointage, d’abord proto-impératif dans la demande, ensuite proto-déclaratif en vue du

dialogue ; il peut aussi y avoir pointage par le regard.

Encore selon Danon-Boileau, il y a quatre étapes dans l'apprentissage de l'organisation lexicale :

1°) les onomatopées dans un contexte circonscrit où la motricité est représentée : 'vrum', 'meuh' ;

2°) la généralisation, la surextension et le scénario moteur vers seize mois ;

3°) le croisement de l'affect et de la motricité des onomatopées qui conduit à des « protomots » : 'non', 'ça', 'encore', 'voilà', 'apu' ; se développent la mémoire événementielle : quand ? et la mémoire sémantique : quoi ? ; vers seize ou dix-huit mois, apparaît la représentation de l'absence ;

4°) de dix-huit à vingt-quatre mois, il y a explosion du vocabulaire à partir des protomots pour en arriver à une cinquantaine de mots ; il y

des simulations et des jeux de « faire semblant » ; les énoncés à deux mots apparaissent vers deux ans.

LA SIGNIFICATION

Le lexique et la grammaire

Le lexique se développe avant la grammaire, autant au niveau de l'ontogénèse que de la phylogénèse. Le lexique est la *mémoire* (le réservoir : le puits) du système de la langue ; c'est une classe ouverte et infinie, virtuelle ou potentielle : on invente des mots chaque jour. Le lexique est la réserve des monèmes, plus particulièrement des lexèmes. Alors que le lexique se caractérise par la dépense ou le gaspillage, la grammaire se caractérise par l'épargne ou l'économie. La grammaire est une classe fermée et finie ; tandis que le **vocabulaire**, qui est le *souvenir* du lexique auquel il vient puiser ses vocables ou ses termes, est une classe ouverte mais

finie, actuelle ou réelle : il est impossible à un individu de posséder plus de dix pour cent du lexique d'une langue – à moins d'être lexicologue ou lexicographe !

La grammaire est à la fois métalangue (consciente), langue (préconsciente) et épilangue (inconsciente) :

Métalangue ↔ Langue

↑

Épilangue

La grammaire est plus spécifiquement la théorie de la langue et de la signification (la représentation ou la cognition) ; qui dit langue dit structure ou forme qui informe et transforme l'informe. La signification est la génération, la production et la construction du *sens*.

Les plans de la signification

La signification est 1°) structurée ou organisée : c'est un système (ou un schéma) de l'ordre de la compétence (ou de l'immanence : la puissance) et c'est le texte (ou l'usage : l'effet) de l'ordre de la performance (ou de la transcendance : la manifestation). La signification est 2°) hiérarchisée selon le destinateur, de la sémantique à la phonologie, et selon le destinataire, de la phonologie à la sémantique : du contenu à l'expression pour le destinateur, de l'expression au contenu pour le destinataire ; l'expression et le contenu sont les *caractérisantes* de la signification ou de la grammaire. La signification est 3°) stratifiée : les strates sont les *constituantes* de la grammaire ; ce sont la phonologie, la morphologie, la morphosyntaxe, la syntaxe et la sémantique. La signification est 4°)

polarisée : il y a des pôles (binaires) ; mais il y a aussi des degrés (graduels)…

Chacun des plans de la signification comprend une substance (matérielle) et une forme (étendue), qui sont les deux *composantes* de la grammaire, d'une grammaire qui inclut la linguistique et la sémiotique. La *substance* (ou la matière : l'informe) n'est pas l'objet de la linguistique, qui s'intéresse à la *forme* (ou à la manière). Se distinguent donc les *niveaux* ou les *instances* : la substance de l'expression et la forme de l'expression, la forme du contenu et la substance du contenu. La substance de l'expression est l'instance de la *sensibilité* (sensation, perception) ; la forme de l'expression et la forme du contenu sont les instances de l'*entendement* ou de la *raison* (intuition, cognition) ; la substance du contenu est l'instance de l'imagination (schématisation, articulation), l'imagination étant

la « main » qui transforme la matière en manière ou par laquelle la manière affecte la matière. Il y a donc non-conformité des deux plans mais conformité des deux formes : *isomorphisme*.

Saisie ou appréhendée par la sensibilité, la **substance de l'expression**, qui peut varier – tout au moins en termes de *tons* - d'une langue à l'autre, se distingue selon que la langue est parlée ou écrite. Si elle est parlée, c'est le niveau *phonique* ou *phonétique* des bruits et des sons des langues naturelles : des *phones* ; si elle est écrite, c'est le niveau *graphique* ou *graphématique* des lettres : des *grammes*. L'écriture a évolué des pictogrammes au syllabaire et à l'alphabet en passant par les idéogrammes ou les hiéroglyphes. La substance de l'expression est le *port* de la langue ; elle en est le « matériau » non linguistique mais quand même langagier.

La **forme de l'expression** est peu variable dans une même langue ; la **forme du contenu** est peu variable d'une langue à l'autre - de là, la possibilité de la traduction. La forme du contenu est la « manie » (le maniement et la manœuvre) de la représentation, tandis que la forme de l'expression en est le « matériel » (les moyens et les outils)…

Comme la substance de l'expression, la **substance du contenu** n'est pas l'objet de la linguistique ; c'est le niveau langagier mais non linguistique des *schèmes* : images, tableaux, ébauches, esquisses, diagrammes et autres schémas de l'imagination. La substance du contenu est commune aux langues indo-européennes, sinon à toutes les langues. Le lien entre la forme de l'expression et la forme du contenu est nécessaire ou motivé (semi-symbolique), alors que le lien entre la substance de l'expression et la substance

du contenu est arbitraire (symbolique) : il n'y a pas de lien nécessaire entre le schème et le phone, ni entre la chose et le mot. La substance du contenu est le *support* auquel il y a *apport* par la forme du contenu et *transport* par la forme de l'expression.

Attardons-nous donc à la forme de l'expression et à la forme du contenu.

La phonologie

Avec la phonologie, la linguistique accède au titre de science ; elle se distingue de la phonétique articulatoire ou acoustique, historique ou expérimentale, normative (orthoépie) ou corrective (orthophonie, phoniatrie). Les deux parties de la phonologie sont la phonématique (discontinue ou discrète : segmentale) et la prosodie (continue : suprasegmentale).

La **phonématique** a pour objet les unités de la deuxième articulation du langage, qui sont de l'ordre de la langue et non du discours ; ces unités sont des *traits*, qui sont des unités qui se distinguent selon le mode et le type d'articulation. Le *phème* est le trait (compact/diffus, grave/aigu, haut/bas, etc.) permettant de distinguer un phonème d'un autre phonème ; l'ensemble de phèmes définissant un

phonème est le *phémème*, qui est la « substance phonique » du phonème. Le *phonème* est la plus petite unité significative de la forme de l'expression.

Le MODE D'ARTICULATION est lié à la respiration – en français, tous les phonèmes sont expirés – et au mouvement de l'appareil phonatoire, à son ouverture et à sa fermeture, c'est-à-dire à son *aperture* (gutturale, glottale, uvulaire ou buccale) ; des consonnes aux voyelles, ce degré augmente. Les principaux modes d'articulation sont : l'explosion, l'occlusion (ou la plosion éjectée ou aspirée, sonore ou sourde), la palatisation, la dentalisation, la friction, la labialisation, la pharyngalisation (rare en français), l'oralisation et la nasalisation, par lesquelles il y a articulation des consonnes, des semi-consonnes et des voyelles. Les « paramètres phoniques » sont : l'intensité, la tonalité, la

configuration et la durée (en phonétique articulatoire), l'amplitude de la courbe, la fréquence, le timbre et la quantité (en phonétique acoustique). La *configuration*, qui est le principal paramètre en français, allie l'aperture, la localisation et la coloration (la variation du volume de la cavité buccale : l'arrondissement ou la rétraction).

Le TYPE D'ARTICULATION concerne les cordes vocales et les résonateurs. S'il y a *voisement*, c'est-à-dire vibration des cordes vocales, le phonème sera sonore ; si c'est le contraire, il sera sourd. Si un phonème ne résonne que dans la bouche, il sera oral ; s'il résonne aussi dans et par le nez, il sera nasal :

SONORE SOURD

X

ORAL NASAL

Le POINT D’ARTICULATION ou la localisation est lié aux mouvements de la langue et de la mâchoire et donc au mode d’articulation ; le point d’articulation peut être : labial, dental, labio-dental, apical, dorsal, alvéolaire, palatale, vélaire, uvulaire, glottal, etc.). Quand l’aperture est telle que la localisation devient difficile, il n’y a plus que la ZONE D’ARTICULATION : labiale, buccale, linguale ou glottale.

Les phonèmes qui ont le même point d’articulation forment un *ordre*. Les phonèmes qui ont le même mode ou le même type d’articulation forment une *série* ; deux séries peuvent être en corrélation, l’une présupposant l’autre ; c’est la *marque* qui distingue les deux séries. C’est par l’opération de la *commutation* que l’on dégage de telles différences parmi les *glossèmes,* c’est-à-dire les traits pertinents ou distinctifs qui

varient selon les modes et les types d'articulation et selon les points ou les zones d'articulation. Un même phonème peut varier selon le contexte, le site ou la situation ; il y a donc des variantes ou des *allophones* que le système phonologique peut intégrer. Les variantes peuvent être libres ou facultatives, non déterminées par l'entourage phonique : ce sont alors des signaux physiologiques, psychologiques, sociologiques ou chronologiques selon les registres ; elles peuvent êtres combinatoires ou contextuelles, conditionnées par ledit entourage (par assimilation ou accommodation). L'opposition entre deux phonèmes peut être neutralisée par des traits pertinents qu'ils ont en commun ; cette base commune, c'est l'*archiphonème*, dont la substance est l'archiphémème, soit l'intersection des phémèmes, les phémèmes communs, de la série.

Dans le syntagme réunissant des monèmes, les phonèmes se regroupent en syllabes, qui découpent la chaîne sonore et forment la structure phonématique des monèmes. Dans la SYLLABATION, se distinguent les voyelles, qui sont plus périodiques (ou plus ouvertes) et tendent vers le chant, et les consonnes, qui le sont moins ou pas et tendent vers le bruit ou le simple son. La *voyelle* est la limite entre une ouverture et une fermeture : < > ; la *consonne* est la limite entre une fermeture et une ouverture : > <. La *périodicité* est donc le degré d'aperture : il y a sept degrés d'aperture buccale en français, de /p/ à /a/. Dans une interjection, une consonne peut devenir une voyelle : le s dans 'pst', par exemple. La définition des voyelles et des consonnes est variable d'une langue à l'autre ; mais en français, il n'y a pas de syllabes sans voyelle.

La phonologie générative et non fonctionnelle découpe autrement la syllabe en attaque et en rime, celle-ci comprenant le noyau (qui est une voyelle) et la coda.

La **prosodie** est le rythme « syntaxier » de la phonologie ; c'est une sorte de syntaxe de la syntaxe. Les « unités prosodiques » ne sont pas discrètes ou discontinues, mais plutôt continues ; parmi les glossèmes, ce sont des *prosodèmes*, qui concernent la hauteur, l'intensité, le timbre et la durée du phonème. L'amplitude de l'intensité est sa *force*. La fréquence affectant la hauteur conditionne la *mélodie*. Relève aussi de la prosodie l'*intonation*, soit la fonction émotive ou expressive de la communication, qui est liée au *débit* comme alternance de la rapidité et de la lenteur. L'intonation ne doit pas être confondue avec les « tons ponctuels ou mélodiques », qui sont

des unités distinctives et donc discrètes dans certaines langues comme le chinois.

Font aussi partie de la prosodie l'*élision*, la *contraction* et l'*accentuation* : l'accent tonique ou d'insistance (affective ou intellectuelle) permet de marquer ou de scander le rythme. Peuvent aussi être considérés comme faisant partie des prosodèmes les *tactèmes* de cooccurrence, d'ordre, de répétition, de séparabilité, de mise en facteurs et de contact séquentiel. Il en est finalement ainsi de la *liaison* : liaisons obligatoires, liaisons facultatives et liaisons interdites…

La morphologie

La morphologie est l’étude la forme des monèmes. Un *monème* est une partie d’un mot, un mot ou quelques mots ; il est variable selon la dérivation, la composition, la conjugaison et l’accord ; ce peut être un graphème, une syllabe, une expression ou une locution. Il y a deux types de monèmes (ou de catégorèmes) : les lexèmes et les morphèmes. Un *lexème* est un monème lexical, un vocable, un terme ; ce peut être un substantif, un adjectif, un verbe ou un adverbe (en ‘ment’) dérivé d’un adjectif. Un *morphème* est un monème lexical ou un monème grammatical qui s’ajoute à un lexème ou non. Un *morphème lexical* (ou notionnel) est un affixe qui s’ajoute à la racine ou au radical d’un lexème ; c’est un préfixe, un infixe ou un suffixe (qui peut inclure un « augment » comme un diminutif). Un *morphème grammatical* (ou fonctionnel) est la marque morphologique du genre,

du nombre, de la personne ou de la conjugaison (désinence ou terminaison) ; dans la conjugaison, les « formants » s'ajoutent au lexème auquel ils sont liés ou attachés et dont ils sont dépendants et inséparables. Se distinguent donc le *morphème grammatical lié* et le *morphème grammatical libre*, détaché du lexème : le *grammème*, qui peut être un morphème de conjugaison (un auxiliaire), un déterminant, un pronom, un adverbe qui ne dérive pas d'un adjectif, un joncteur ou une interjection. Le morphème peut aussi être à la fois lexical et grammatical, dans le féminin de certains substantifs et dans les adjectifs dérivés de noms propres par exemple, la notion ne se distinguant pas toujours très bien de la fonction dans un morphème flexionnel (lié, attaché). Les lexèmes sont beaucoup plus nombreux que les grammèmes, qui sont beaucoup plus fréquents et qui sont en nombre fini : on n'invente pas de grammèmes ! Selon Rastier, le grammème est au lexème ce que la

frontière (empirique, transcendante ou extatique) est à la zone (identitaire, proximale ou distale) - les zones et les frontière étant « anthropiques » - ou ce que la position est à l'opération…

Parmi les PARTIES DU DISCOURS, qui sont des catégories formelles ou des *catégorèmes*, se distinguent ainsi, selon la psychomécanique de Guillaume, les « parties prédicatives ou fondamentales » comme les lexèmes, les « parties a-prédicatives » comme les adjoncteurs et les conjoncteurs et les « parties trans-prédicatives » comme les articles et les pronoms ; les grammèmes sont les *particules de la parole*.

Le lexème est une tentative de particularisation de l'univers ; il y a donc une opération de discernement (découpage, segmentation) avant toute possibilité de généralisation par un prototype. Le **substantif** (ou le nom commun) est une

notion qui se définit par son incidence interne et son extension immédiate : il définit des *êtres* (personnes, choses, objets, idées, images, etc.) qui peuvent être statiques ou dynamiques, concrets ou abstraits, sensibles ou intelligibles, à intension immédiate ou à intension médiate ; il est le *support* : le sujet ou le thème, le propos, de la phrase. C'est une catégorie spatiale qui est toujours de la troisième personne et qui ne peut être sujet d'un verbe à la première ou à la deuxième personne. Agent ou patient, le nom (commun ou propre) est marqué, en lui-même, par le rang (ou la troisième personne), le genre et le nombre. Le nom propre a une compréhension ou une intension très large, même s'il ne désigne qu'un individu : il contient une liste quasi infinie de traits lexicaux ; par contre, son extension est très réduite ou presque nulle ; ce qui fait, par exemple, qu'un nom propre au pluriel devient pratiquement un nom commun, celui-ci ayant une

extension très large et une intension plus réduite ; au contraire, un nom propre au singulier réduit à un nom commun par un article indéfini en limite l'extension : « un mozart », « un einstein » (avec ou sans majuscule)…

Le **verbe** se définit par son incidence externe et son extension médiate ; il est l'*apport* : le prédicat. C'est une catégorie non seulement spatiale mais surtout temporelle. C'est donc dire que le verbe est fortement marqué par les catégories grammaticales de la langue. Alors que tous les monèmes peuvent devenir des substantifs, en y ajoutant un déterminant, les verbes sont susceptibles d'être beaucoup transformés, par la conjugaison en premier lieu, où l'on retrouve les désinences variant selon le genre, le nombre, la personne, le temps, le mode et le groupe du verbe (régulier ou irrégulier, à conjugaison vivante ou à conjugaison morte). Être ou faire, état ou action,

le verbe est un procès ou non : il y a des verbes qui ne sont pas des procès, comme la copule « être » et il y a des noms (en 'tion' ou en 'ment') marqués par un procès et donc par l'aspect. L'infinitif est un verbe substantif, tandis que le participe est un adjectif. Contrairement au nom, le verbe n'est pas morphologiquement autonome : il ne se forme et n'informe qu'en transformant…

Comme le verbe, l'**adjectif** *(qualificatif)* est lui aussi d'incidence externe et d'extension médiate ; comme le substantif, c'est une catégorie spatiale ; comme le verbe, c'est un apport, plus précisément un *apport au support* et donc au nom : c'est le qualificatif de la base qu'est le nom. D'une certaine manière, l'adjectif est un substantif ou une épithète (qualification du nom) : « rouge », de « rougeur » ; d'une autre, c'est un verbe ou un attribut (prédication du verbe) : « rougi », de « rougir ». Comme le verbe,

l'adjectif est un terme secondaire par rapport au substantif.

L'**adverbe** est un terme tertiaire ; il est généralement d'incidence externe au deuxième degré ou relationnelle et d'extension médiate ou bimédiate ; cependant, un adverbe nominalisé est d'incidence interne et d'extension bimédiate, un adverbe adjectivé est d'incidence externe et d'extension bimédiate, un adjectif adverbialisé est d'incidence relationnelle et d'extension médiate et un nom ou un pronom adverbialisé est d'incidence relationnelle et d'extension immédiate ; l'adverbe est un *apport au rapport entre le support et l'apport* : il qualifie ou quantifie un rapport. C'est un qualificatif, comme l'adjectif ; mais il qualifie une base non nominale : un adjectif, un verbe ou un autre adverbe. Les trois types d'adverbes sont : les « lexèmes adverbiaux » (en 'ment'), les « locutions adverbiales », qui

combinent des lexèmes et des morphèmes, et les « morphèmes adverbiaux », qui sont généralement brefs et très fréquents.

Il est caractéristique des parties du discours qui sont des lexèmes de pouvoir changer de catégorie morphologique : dans la dérivation morphologique ou non, un nom peut devenir un adjectif ou un adverbe dans certaines locutions incluant un adjoncteur ; un verbe peut devenir un substantif (infinitif), un adjectif (participe) ou un adverbe (gérondif) ; un adjectif peut devenir un adverbe ; de la même manière, une phrase peut devenir un substantif, un adjectif ou un adverbe. C'est la TRANSLATION.

Le **déterminant** est l'accompagnateur ou l'actualisateur du nom, dont il est la marque de catégorie externe, en genre et en nombre. C'est par les déterminants que le substantif passe du

dictionnaire, c'est-à-dire du lexique disponible (en mémoire), au vocabulaire (du programme) ; il y a alors généralisation ou particularisation, spécification : détermination et même prédétermination, car le déterminant précède toujours le nom, immédiatement ou non. L'article simple, le déterminant démonstratif et le déterminant possessif sont des *actualisateurs* du nom (ou d'une autre catégorie ainsi transformée en substantif) ; le déterminant numéral, le déterminant sommaire et le déterminant relatif, interrogatif ou exclamatif sont les autres *accompagnateurs* du nom. Les actualisateurs, surtout l'article simple, sont davantage spécifiques et ils sont proclitiques, c'est-à-dire dépourvus d'accent, faisant corps avec le mot suivant ; les autres accompagnateurs sont plutôt complémentaires et ils peuvent se combiner avec un actualisateur.

Le **déterminant article simple** est un grammème nominal. Marqué par l'élision et par la contraction, l'*article défini* renvoie à une pré-information (connue) : il est *anaphorique* ; sa valeur de base est donc la notoriété et il a souvent aussi une valeur généralisante ; valeur qui n'est pas non plus absente avec l'article indéfini, qui peut accompagner un substantif actualisé mais non réalisé. Mais généralement, l'*article indéfini* renvoie à une post-information (inconnue) : il est *cataphorique* ; il a une valeur de présentation et un valeur particularisante ou spécifiante. L'*article partitif* est la neutralisation de l'opposition de nombre que seul l'article cataphorique admet ; alors que l'opposition de genre est neutralisée au pluriel autant par l'article anaphorique que par l'article cataphorique.

En sa forme simple ou composée (en '-ci' ou en '-là'), le **déterminant démonstratif** est un localisateur et un présentatif ; c'est aussi un focalisateur ; de cette manière, l'article simple est une sorte de déterminant démonstratif usé. Le déterminant démonstratif peut localiser dans l'espace, dans le temps (durée) ou dans le contexte ; cette localisation peut aller jusqu'à une réalisation, une détermination. Le déterminant démonstratif peut acquérir une valeur notionnelle marquée d'affectivité : emphase, étonnement, indignation, agacement, mépris, laudation, péjoration, déférence, servilité, etc.…

Le **déterminant possessif** marque un rapport d'appropriation par la personne ; il corrige ainsi une inaptitude du pronom personnel employé comme cas adjacent et il permet d'éviter la répétition à la troisième personne. Plutôt anaphorique, il peut avoir une forme atone ou une forme tonique où il

peut se combiner avec l'article indéfini ou avec le déterminant démonstratif. C'est le seul déterminant marqué par la personne du communicant ; c'est donc une sorte de « déterminant personnel » ou de « grammème réfléchi ».

Le **déterminant numéral** peut être cardinal ou ordinal. Font partie des nombres cardinaux, les nombres d'ensemble et les nombres d'éléments ; les nombres d'ensemble renvoient au singulier (représentant un ensemble d'éléments) et les nombres d'éléments renvoient au pluriel (représentant les éléments d'un ensemble). Anaphorique ou cataphorique, le *déterminant numéral cardinal* peut avoir une forme simple ou une forme composée (selon des règles strictes et différentes de l'arithmétique). Le *déterminant numéral ordinal* est une sorte d'adjectif qualificatif qui indique le rang, la place dans une série ; il est souvent employé avec l'article anaphorique et plus rarement

avec l’article cataphorique ou avec l’article-zéro (absent) ; il peut aussi se combiner avec le déterminant démonstratif ou le déterminant possessif. Il est possible de former un adverbe numéral (avec ‘ment’) à partir d’un déterminant numéral ordinal ; ce qui rapproche encore plus celui-ci de l’adjectif. Peuvent aussi être considérés comme étant des déterminants numéraux les substantifs et les adjectifs multiplicatifs ou totalisants. Contrairement à ce que l’on entend, les nombres ne sont pas en nombre illimité dans une langue : en français, il y en a environ vingt-cinq, que l’on compose de diverses manières…

Le **déterminant sommaire** (dit aussi indéfini) représente un domaine d’ensemble qui peut être singulier ou pluriel, le domaine singulier pouvant comprendre une grande ou une petite partie de l’ensemble et le domaine pluriel, un grand ou un petit nombre d’éléments. Le déterminant sommaire a

donc une valeur d'estimation quantitative (estimation qui est habituellement cataphorique et exceptionnellement anaphorique), de comparaison (à degré comparatif, superlatif ou normatif) ou de totalisation (cardinale ou ordinale), par le singulier ou le pluriel et selon la référence anaphorique ou cataphorique et avec des possibilités de combinaison avec d'autres déterminants ; le déterminant sommaire de totalisation cardinal comprend le morphème 'tout', alors que le déterminant sommaire ordinal est 'chaque' (qui est toujours anaphorique).

Le **déterminant relatif** est la réunion de l'article défini et de 'quel', ainsi que des contractions qui en résultent. Le **déterminant interrogatif** ressemble au précédent ; mais il est surtout une forme propre au dialogue, au jeu de la question et de la réponse entourant la qualité d'une personne ou d'une chose. C'est cependant un

déterminant plus autonome que les autres : il peut être attribut ; mais il est moins réalisé que le relatif. Le **déterminant exclamatif** a une valeur affective ; selon l'intonation, il peut traduire la sympathie ou l'antipathie, l'admiration ou le mépris, la satisfaction ou l'indignation.

Certains adjectifs peuvent fonctionner comme déterminants possessifs, numéraux ou sommaires et d'autres termes que l'on a l'habitude de considérer comme étant des déterminants sommaires sont en fait des adjectifs…

Le **pronom** est en partie une forme libre du déterminant et en partie un substitut du nom, dont il comble l'incapacité, l'insuffisance ou la disconvenance ; il est d'incidence interne et d'extension médiate ou immédiate. C'est—à-dire que le nom étant toujours de la troisième personne, ne peut exprimer, en langue, le rang de la première ou

de la deuxième personne ; d'autre part, pour éviter la répétition, il est souvent plus facile de lui substituer, en discours, un pronom de la même troisième personne, celui-ci jouant alors un rôle anaphorique ou cataphorique. Il n'est donc pas juste de dire qu'un pronom remplace un nom, puisqu'il peut remplacer autre chose ou ne rien remplacer. Tandis que le déterminant est dans l'entourage du nom, le pronom est dans l'entourage du verbe.

En outre, au niveau même du **pronom personnel** par exemple, il y a des pronoms qui sont de véritables noms, connaissant toutes les fonctions du substantif et étant accentués et prédicatifs, c'est-à-dire qu'ils peuvent exister sans prédicat : 'moi', 'toi', 'nous', 'vous', 'soi', 'elle', 'lui', 'elles' et 'eux' sont de véritables « noms propres de discours ». Par ailleurs, il y a les pronoms personnels qui sont

toujours sujets et ceux qui sont toujours objets (directs ou indirects). Comme pronoms personnels, ‘y’ est un pro-adverbe (ou un pronom adverbial) et ‘en’ est un « pro-complément. Quand au ‘il’ dit impersonnel, il est plutôt « unipersonnel » : c’est la « personne d’univers » - une sorte de quatrième personne… Sont variables en genre et en nombre les pronoms personnels de la troisième personne, comme les pronoms démonstratifs, les pronoms possessifs, certains pronoms sommaires, les pronoms relatifs et les pronoms interrogatifs composés ; varient en personne les pronoms personnels et les pronoms possessifs ; se déclinent les pronoms personnels, les pronoms relatifs simples, ainsi que les pronoms relatifs ou interrogatifs composés (avec ‘quel’).

Le **pronom démonstratif** est un actualisateur du substantif par substitution. Contrairement aux formes composées (avec ‘-ci’ ou ‘-là’ et ‘cela’ devenant ‘ça’), les formes simples

ont une faible valeur propre et elles manquent d'autonomie syntaxique ; ce sont des « pronoms déterminatifs » ou des « déterminatifs pronominaux ». Les deux formes peuvent fonctionner comme représentants ou comme noms. Le pronom démonstratif fonctionne comme le pronom personnel de la troisième personne. 'Ce' (souvent élidé) est la principale forme du *présentatif.* Les autres « présentateurs » se distinguent selon le mode de présentation (existence relative particularisée ou non, identité, présence, impersonnalisation ou focalisation) et avec une « valeur sémantique de base » (Charaudeau).

Le **pronom possessif** est aussi un substitut, mais il est marqué par la personne (singulière ou plurielle) du possesseur ; il corrige une inaptitude (à la première ou à la deuxième personne) ou une disconvenance (à la

troisième personne). C'est presque toujours un représentant et parfois un nom.

Le **pronom sommaire** (dit aussi indéfini) est la forme libre du déterminant sommaire ; pour certains, il n'est guère un pronom : ce n'est pas un représentant mais un « pronom nominal ». Le pronom dit indéfini 'on' est souvent plutôt personnel. Quant au **pronom relatif** et au **pronom interrogatif**, ils peuvent être définis comme étant de véritables *relateurs*, même si le pronom relatif est parfois nominal ; avec eux apparaît la phrase complexe reliant une base nominale ou pronominale et un complément verbal ou se développe le dialogue.

La JONCTION est la liaison textuelle et particulièrement significative d'une base (déterminable) et d'un complément (déterminant) ; cette relation de détermination n'est pas une

fonction. Le **joncteur** est un « strument » de construction des phrases ; il explicite le rapport de deux termes qui, eux, ont une fonction : il est le *port du port* ou le *transport*, le déterminant et le pronom étant le *port*, le simple port ou le port simple… L'**adjoncteur** (la préposition) lie une base quelconque avec un complément nominal, pronominal ou verbal (infinitif). Le **conjoncteur** ou le « joncteur simple » (la conjonction de coordination) lie des monèmes ou des énoncés équivalents ou parallèles. Le **subjoncteur** (la conjonction de subordination), dont le « pro-subjoncteur » 'que', relie généralement une base verbale et un complément également verbal et il appelle parfois le subjonctif. Les joncteurs sont presque toujours des morphèmes ou ils incluent des « lexèmes morphématisés ». Certains adverbes peuvent agir comme des adjoncteurs ou des subjoncteurs.

En langue, l'**interjection** ne peut guère être considérée comme une partie du discours ; cependant, en discours, elle peut jouer le rôle de phatème ou d'appui du discours. C'est parfois une *onomatopée* (en langue). Les jurons et les sacres peuvent souvent servir d'appuis du discours. Les interjections sont des morphèmes, parfois des lexèmes, et elles sont essentiellement liées à la situation de l'énonciation et de l'actance ; elles sons marquées par l'émotion, l'expression, l'intonation, l'exclamation et parfois par l'interpellation (salutation ou apostrophe), rejoignant ainsi les morphèmes phatiques par les lesquels il y a entrée ou sortie en dialogue ou autrement maintien du contact. C'est ainsi que les interjections sont elles aussi de véritables noms propres de discours.

Il y a d'autres classements des parties du discours que ceux exposés ci-haut à partir de

Damourette et Pichon, de Wagner et Pinchon, de Baylon et Fabre, de Guillaume et Pottier et de Weinrich. Wilmet considère les adjectifs comme étant des déterminants, qui peuvent être :

1) quantifiants :
   a) bipolaires : articles,
   b) stricts simples (sommaires) ou composés (quantifieurs),
   c) cardinaux ;
2) caractérisants (qualifiants, qualificatifs) :
   a) série ouverte des caractérisants directs ou indirects,
   b) série fermée des numéraux ordinaux (multiplicatifs ou fractionnels) et des personnels (possessifs ou toniques) ;
3) quantifiants-caractérisants :
   a) stricts : sommaires, interrogatifs ou exclamatifs,
   b) personnels : possessifs (atones)
   c) déictiques : démonstratifs.

Parmi les « pronoms accidentels », Wilmet distingue aussi les quantifiants, les caractérisants et les quantifiants-caractérisants ; parmi les « pronoms essentiels », les pronoms personnels se distinguent de tous les autres : sommaires, interrogatifs, relatifs, locatifs ('en', 'y'), positifs-négatifs ('personne', 'rien') et « omnipersonnel » ('on').

Par ailleurs, Wilmet, distingue les « noms communs essentiels » (référents stéréotypés, classes zoologiques et botaniques, dérivés des noms propres, allégories poétiques) et les « noms communs accidentels », où il y a transformation du nom propre en nom commun ou en adjectif, ainsi que les « noms propres accidentels », où il y a transformation du nom commun en nom propre, et les « noms propres essentiels », qui n'ont pas d'intension mais une extension maximale (comme chez John Stuart Mill)…

Pour Charaudeau, les « indéfinis » sont des « indéterminés » selon l'être identifié (humain, non-humain, espace, temps ou manière) et selon l'opération (indétermination, distribution, discrimination ou absence). Ce sont aussi les types d'opération (déterminée, indéterminée : neutre, forte ou faible, relative : adéquate, excessive ou insuffisante, totalisante ou nulle) qui définissent, parmi certains déterminants et certains adverbes, les **quantificateurs** selon la quantité des êtres dénombrables ou des êtres non dénombrables ou selon l'intensité des propriétés ou des processus.

La morphosyntaxe

Les CATÉGORIES DE LA LANGUE sont des points de vues correspondant à des êtres de divers genres ou espèces ; ce sont des points de vue relatifs à une langue qui assurent la cohérence et la cohésion, entre autres, par l'accord, des monèmes formant un énoncé. Ces *catégories grammaticales* sont des nœuds d'opérations et de relations entre les *catégorèmes* prédicatifs (ou morphosyntaxiques) et les *syncatégorèmes* transprédicatifs (ou syntactico-sémantiques). Les principales catégories sont le genre, le nombre, la personne, le temps, le mode, la modalité, l'aspect et la voix.

Le **genre** a son fondement dans le nom ; du genre du nom dépendra le genre du déterminant ou du pronom, de l'adjectif ou du participe passé. C'est parfois le genre qui permet de distinguer deux

homonymes ; ‘amour’ change de genre en passant du singulier (masculin) au pluriel (féminin). Le genre d’un nom est une donnée lexicale, qu’il faut donc apprendre. Le genre *masculin* est plus ou moins le genre neutre et général, alors que le genre *féminin* est le genre marqué et particulier. Le genre ne se confond pas avec le sexe, même s’il peut le recouper. Entre le nom et le déterminant, l’accord en genre est de proximité ; mais avec le pronom, l’adjectif ou le participe passé, il pourra être un accord à distance. Le genre de l’adjectif n’est pas une donnée lexicale mais une donnée grammaticale, comme sa place. Le féminin est formé, sauf exceptions, par l’ajout du morphème grammatical lié : le ‘e’ ou le féminin du suffixe modifiant la consonne finale.

Contrairement au genre, le **nombre** n’est nullement une donnée lexicale, sauf certains lexèmes qui sont toujours au pluriel comme

'délices', 'ténèbres' et 'vacances' ; il n'a donc rien à voir avec le dictionnaire. C'est cependant aussi dans la classe du nom que le nombre prend la réalité du singulier (ensemble d'éléments) ou du pluriel (éléments de l'ensemble). Le *singulier* est le nombre plus ou moins neutre et général, alors que le *pluriel* est le nombre marqué et particulier, le morphème grammatical lié 's' final étant cependant surtout une marque écrite. Le nombre modifie le signifié du seul nom ; des autres catégories, il ne modifie que le signifiant. La réalité du nombre n'est connue que du nom, mais la marque du pluriel peut affecter d'autres catégories : le déterminant, le pronom, l'adjectif et le verbe. Alors que le genre peut être neutralisé par l'élision de l'article (ou par la modification du déterminant possessif ou démonstratif devant un nom ou un adjectif commençant par une voyelle ou un 'h' vocalique), le nombre est parfois « surmarqué » ou « re-marqué »

par la liaison. Enfin, mettre au pluriel un nom propre généralement singulier a pour effet d'en diminuer le nombre de traits lexicaux et donc de le stéréotyper et de le transformer en nom commun.

La **personne** est l'indication du rôle textuel que joue le *communicant* dans la situation de l'énonciation. Les communicants sont les trois personnes grammaticales, avec lesquelles ils se confondent en français. Les noms étant toujours de la troisième personne, il n'y a que les pronoms personnels et possessifs et les verbes qui soient véritablement marqués par la personne, qui est elle-même déjà marquée par le genre et le nombre du nom s'il y a lieu. La conjugaison des verbes est une indication de la personne, la troisième personne étant souvent introduite par les noms propres : anthroponymes et toponymes. Les pronoms ne se distinguent, en genre, qu'à la troisième personne ; les deux premières personnes, sauf par

la *personnification*, excluent les choses. C'est par la personne que sont possibles la pronominalisation (du nom) et la renominalisation (du pronom), celle-ci ne se confondant point avec la pré-pronominalisation ou la pronominalisation anticipée. Par ailleurs, des pronoms personnels comme 'nous', 'vous' et 'on' peuvent brouiller ou embrouiller le nombre de la personne ; 'tu' est souvent l'adresse de 'je' à lui-même. Le 'il' unipersonnel est un « morphème d'horizon », l'horizon pouvant être naturel, situationnel, social, textuel ou contextuel ; ce 'il' est un morphème de *topicalisation* (thématique), tandis que 'ce' est un morphème de *focalisation* (rhématique).

Dans un énoncé, le **temps** peut être indiqué par un chrononyme (une date), par un adverbe ou par le temps du verbe. Le temps verbal ne se confond pas avec le temps chronologique ou psychologique ou avec le temps vécu. Il y a pourtant les temps

verbaux du passé (le parfait simple ou défini et le présent composé ou indéfini, le parfait composé et l'imparfait composé, ainsi que l'imparfait simple), le temps verbal du présent (le présent simple) et les temps verbaux du futur (le futur simple et le futur composé, le conditionnel simple et le conditionnel composé). Les temps se distinguent aussi selon la *perspective*, qui est neutre (présent simple, parfait simple, imparfait simple) ou différenciée ; si elle est différenciée, elle peut être rétrospective (présent composé, parfait composé, imparfait composé) ou prospective (futur simple, conditionnel simple). La perspective temporelle concerne la distinction entre le temps de l'énonciation (ou de la narration/description) et le temps de l'énoncé (ou de l'action/fiction : l'actance) ; distinction qui peut être neutralisée. Les temps verbaux se distinguent aussi selon le *registre*, les temps du commentaire étant le présent simple, le présent composé, le futur simple et le

futur composé ; alors que les temps du documentaire sont le parfait simple, l’imparfait simple, l’imparfait composé, le conditionnel simple et le conditionnel composé. C’est donc le registre qui différencie le présent composé et le parfait simple et le futur du conditionnel. Le registre temporel est la manière ou l’attitude de locution envers l’énoncé, attitude que le locuteur cherche à faire partager à l’auditeur : dans le commentaire, l’attitude commande la participation, l’attente, l’entente ou la tension ; dans le documentaire, elle permet le dégagement, la distance, la détente ou une attention sans tension. C’est pourquoi le documentaire laisse davantage libre cours à l’imagination de l’auditeur ou du lecteur… Les temps verbaux se distinguent enfin selon la *mise en relief* (le focus ou le foyer narratif), le parfait simple et le parfait composé étant les temps de l’avant-plan et l’imparfait simple et l’imparfait composé étant les temps de l’arrière-plan. C’est

donc la mise en relief ou le relief temporel qui différencie le parfait simple et l'imparfait simple sous le même registre du documentaire : par l'imparfait simple, il y a topicalisation (ou thème) et par le parfait simple, il y a focalisation (ou rhème). L'avant-plan n'est pas nécessairement le « premier plan » : la description des états, du paysage, du décor, de l'atmosphère de la scène ou des sentiments peut prévaloir sur la narration des actions, de l'anecdote, de l'intrigue ou des faits…

Charaudeau distingue les temps verbaux selon *la situation* (la valeur fondamentale) et selon les *faits de discours* (la valeur contextuelle) : avec le présent simple, il y a coïncidence et actualisation, commentaire ou immobilité ; avec le parfait simple, il y a antériorité et distanciation historique ou ponctualité ; avec le présent composé, il y a

antériorité et hiérarchie des faits, commentaire, ponctualité, insularité ou conversation ; avec l'imparfait simple, il y a transposition et permanence dans le passé ou mise à distance ; avec le futur simple, il y a postériorité et atténuation ou anticipation ; avec le conditionnel simple, il y a transposition et éventualité.

Que les temps soient distingués selon la perspective, le registre et la mise en relief par Weinrich veut aussi dire qu'ils sont définis par le **mode**, c'est-à-dire par la *vision* (ou le point de vue) de l'énonciation par rapport à l'énoncé ou de la situation par rapport à l'horizon du site de l'énoncé. Les marques des modes sont des morphèmes grammaticaux ajoutés aux lexèmes verbaux, les auxiliaires de conjugaison étant eux-mêmes de tels morphèmes. Il faut distinguer les modes *nominaux*, qui sont impersonnels et intemporels et qui n'ont donc pas le pouvoir d'exprimer le temps par la

personne, et les modes *verbaux* qui sont personnels et ont ainsi ce pouvoir d'engendrer des formes personnelles. Les modes nominaux (dans l'esprit) sont l'infinitif et le participe : l'*infinitif* est le mode virtuel ou infini et la forme substantive ; le *participe* est le mode transfini et la forme adjective des modes nominaux. Le *gérondif* se distingue du participe présent, qu'il ne faut pas confondre avec l'adjectif verbal, en ce qu'il fonctionne comme un circonstant. Les modes verbaux sont le subjonctif et l'impératif, qui sont intemporels, et l'indicatif, qui est temporel : le *subjonctif* (hors de l'esprit) est le mode potentiel ou indéfini ; l'*impératif*, qui est défectif, est le mode actuel du discours ou de l'action ou défini ; l'indicatif (hors de l'esprit mais perçu par le temps dans l'esprit) est le mode réel ou fini, actualisé ou réalisé du procès (au présent ou par rapport au présent). Les « quatre tiroirs verbaux » (subjonctif simple et subjonctif imparfait simple,

subjonctif composé et subjonctif imparfait composé, celui-ci correspondant à la deuxième forme du conditionnel composé sans 'que', ne sont pas véritablement des temps : l'époque n'y est pas précisée ; l'interprétation l'emporte sur l'actualisation.

La **modalité** est la « catégorie d'évaluation » que l'énonciateur assigne à la relation établie entre les termes de son énoncé. Les valeurs de la modalité peuvent être la certitude, la possibilité, la probabilité, l'hypothèse, la condition, le doute, la croyance, l'affirmation (assertion ou négation), l'interrogation, l'injonction, l'incertitude. Les modalités sont souvent introduites par les « auxiliaires de modalité » ou les *semi-auxiliaires* : devoir, vouloir, pouvoir, savoir, croire, falloir (qui est défectif) et leurs parasynonymes. Alors que la *modalisation* est

l'opération par laquelle il y a prise en charge de l'énoncé par l'énonciation ou par laquelle l'énoncé est évalué par l'énonciation, la *modulation* est le mécanisme par lequel l'énoncé est ponctué par l'élocution, l'intonation, le rythme, l'ordre de registre syntaxique ou le répertoire lexical : la modulation est la prosodie de la modalisation…

Pour Brunot, les modalités sont des jugements (certitudes, pensées, croyances, présomptions), des volontés (commandements directs ou indirects, renforcements ou atténuations, conseils ou propositions, demandes ou souhaits) ou des sentiments (attente, espoir, inquiétude, crainte, acceptation, approbation, dédain, mépris, étonnement, satisfaction, indifférence, refus, dépit, ennui, chagrin, regret, remords, colère, dégout, honte).

Il n'y a de modalité et de mode que parce qu'il y a *visée*, c'est-à-dire direction et orientation, origine et destination du procès ou du *processus*, que celui-ci soit un état (sans changement ou déroulement) ou un résultat (avec changement ou déroulement) ; l'**aspect** est cette visée qui est imprégnée à l'énoncé par l'énonciation. Alors que les temps verbaux sont de l'ordre du « temps expliqué », l'aspect est de l'ordre du « temps impliqué », que ce soit le « temps descendant » (le temps dans l'esprit : la mémoire du passé) ou le « temps ascendant » (l'esprit dans le temps : l'imagination du futur) (Guillaume, Hewson, Wilmet). L'aspect peut être perfectif (accompli, terminé) ou imperfectif (inaccompli) ; en degrés, il peut aussi être instantané (ou ponctuel), duratif, itératif (ou fréquentatif), inchoatif, progressif (ou cursif), situatif, terminatif, extensif, etc. L'aspect perfectif s'associe à l'avant-plan et à la

rétrospective, tandis que l'aspect imperfectif s'associe à l'arrière-plan et à la prospective. Selon l'aspect, la forme du verbe sera simple, composée ou surcomposée, absolue (primaire) ou relative (dérivée). Mais l'aspect n'est pas seulement lié à la forme verbale, mais aussi au sémantisme spatial ou temporel de certains verbes (au contenu aspectuel) et au contenu lexical ou morphologique de certains noms (formes avec des affixes par exemple ou exprimant un procès), d'adverbes ou de périphrases verbales (incluant un semi-auxiliaire). L'aspect ne saurait donc être dérivé du mode et du temps (verbal) ; il n'est pas que morphosyntaxique, mais syntaxique et sémantique.

Il en est de même de la **voix**, qui peut être active ou passive (selon la dimension discursive de l'actance), assertive ou négative (selon la modalité ou la relation à l'actance) et

euphorique ou dysphorique (selon l'investissement thymique ou la relation aux relations) ; la voix, comme l'aspect, déborde les catégories de la langue et les parties du discours par les particules de la parole et par la « chronogenèse » du « temps opératif »…

Il y a d'autres catégories grammaticales ou d'autres « classes conceptuelles », mais elles n'existent pas en français moderne ; ce sont les **cas** du latin et des langues casuelles comme le russe et l'allemand : nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif, ablatif ; l'ancien français connaissait le « cas sujet » et le « cas régime » (l'objet direct).

Alors que la dérivation est la principale opération morphologique, la CONJUGAISON est la principale opération morphosyntaxique : elle est l'ensemble des formes verbales et la manière de

conjuguer les verbes. Se distinguent les « conjugaisons vivantes » des verbes réguliers des trois groupes et les « conjugaisons mortes » des verbes irréguliers du troisième groupe en plus des auxiliaires et des semi-auxiliaires ; certains verbes particuliers ou singuliers se conjuguent comme les verbes réguliers mais avec des changements diacritiques (accent, cédille, lettre supplémentaire). La conjugaison temporelle des verbes réguliers n'en affecte pas le radical ou la racine : seule la terminaison ou la désinence, la flexion ou le « morphème flexionnel », change ; la conjugaison temporelle des verbes irréguliers affecte le lexème même. Au niveau des fonctions syntaxiques, la conjugaison est régie par le sujet, c'est-à-dire par le rôle communicatif, le genre et le nombre de la personne (noms et pronoms). La « conjugaison synthétique » est celle des temps simples (ou absolus) et la « conjugaison analytique

est celle des temps composés (ou relatifs) et des pro-verbes ‘aller’ et venir’ suivis de l’infinitif.

Pour le choix de l’auxiliaire, il importe de déterminer si le verbe est *transitif* (avec un objet direct ou indirect) ou *intransitif* (sans objet) ; verbe intransitif par excellence, ‘être’ est le *verbe* le plus fréquent, mais ‘avoir’ est l’*auxiliaire* le plus utilisé dans les temps composés : quatre-vingt-dix pour cent des verbes se conjuguent avec ‘avoir’ ; tous les verbes transitifs se conjuguent avec ‘avoir’ et tous les verbes pronominaux, la voix pronominale ou moyenne étant un type de voix active, avec ‘être’. Seuls les verbes transitifs directs peuvent se conjuguer à la voix passive.

La syntaxe

La syntaxe a pour objet, projet et trajet la génération et l'enchaînement des monèmes dans un énoncé, une phrase, un texte. Elle est l'organisation des paradigmes lexicaux en des syntagmes grammaticaux, la transformation du vocabulaire en grammaire et la structuration de la forme de l'expression par la forme du contenu ; elle est un ensemble de règles et de contraintes, de fonctions et de jonctions. Dans un texte (écrit), il peut y avoir plusieurs paragraphes et dans un paragraphe, plusieurs énoncés (coordonnés, juxtaposés ou subordonnés). L'énoncé peut être complexe et réunir quelques énoncés simples ; l'énoncé complexe est l'intersection de la *proposition* (« clause ») et de la *phrase* (« sentence »).

Parmi les **unités syntaxiques**, doivent être distinguées les unités formelles et les unités fonctionnelles. Les *unités formelles* sont : le mot, le syntagme et le nucléus ; les *unités fonctionnelles* sont : la lexie (ou le lexème mémorisé), l'énoncé et le fonctème. Le *syntagme* est la combinaison de quelques lexies ; dans un énoncé, un syntagme – ou un « synthème » : un « monème conjoint » - forme ou devient un fonctème nominal, adjectival ou verbal, qui assure la fonction correspondante. Une *syntaxie* est un syntagme ou un modèle syntaxique mémorisé. Un *syntactème* est la combinaison de fonctèmes formant un énoncé ; un texte est la combinaison de syntactèmes. Au niveau de la forme du contenu, un syntactème « amalgame », par les fonctèmes, les parties du discours et les catégories de la langue, le verbe y jouant le rôle de pivot.

L'*énoncé (simple)*, c'est-à-dire l'énoncé avec un seul verbe conjugué, est l'unité syntaxique minimale, par laquelle il y a position de la proposition et jonction des fonctions ; jonction qui peut être de contact ou à distance. Un énoncé simple comprend un nucléus (ou un noyau) et des éléments marginaux, qui peuvent s'y ajouter et le compléter, mais qui peuvent aussi être supprimés. Le *nucléus*, qui est obligatoire, comprend la base et le prédicat. La *base* est l'élément posé (le thème), alors que le *prédicat* est ce qui est dit de la base ou proposé (le rhème). En français, la base a toujours la forme nominale ou pronominale, à moins qu'il n'ait la forme infinitive ; mais le prédicat peut être un fonctème nominal, adjectival ou verbal.

Les **fonctions syntaxiques** sont régies par les *rôles textuels*, c'est-à-dire par les rôles communicatifs ou les communicants et par les rôles

actantiels ou les actants, les communicants et les actants étant toujours amalgamés en français. Les quatre principaux *actants* (nominaux ou pronominaux) de la phrase - qui est un drame ou un spectacle avec des actants, selon Tesnière - sont : le sujet, l'objet, le partenaire et l'intermédiaire. Le *sujet*, l'agent ou le « prime actant », est l'origine de l'ACTANCE ; l'*objet*, le patient, est le but de l'actance ; le *partenaire* est le « co-actant » ; l'*intermédiaire* s'interpose ou intervient entre les trois autres actants. Les « actants satellites » sont : l'auxiliaire ou l'obstacle, l'instrument ou le lieu, l'allié ou l'opposant, l'agresseur ou la victime, le mercenaire ou le bénévole, le bienfaiteur ou le bénéficiaire, etc.

D'après le nombre et la nature des actants qu'il peut admettre, un verbe se distinguera par sa VALENCE, qui est la puissance d'attraction des

actants par le verbe ; c'est la puissance de l'actance, de l'intransitivité à la transitivité. Il y a six *valences verbales* :

1°) l'*avalence*, où le sujet unipersonnel ne fait pas l'action ou quand c'est la « quatrième personne » qui agit ;

2°) la *monovalence* du sujet, où le verbe n'a qu'un actant : le sujet personnel ;

3°) la *bivalence* du sujet et de l'objet, où le verbe a deux actants : le sujet et l'objet (direct) ;

4°) la *bivalence* du sujet et du partenaire, où le verbe a deux actants : le sujet et le partenaire (indirect) ;

5°) la *trivalence* du sujet, de l'objet et du partenaire, où le verbe a trois actants : le sujet, l'objet et le partenaire ;

6°) la *tétravalence* du sujet, de l'objet, du partenaire et de l'intermédiaire, où il y a un pro-verbe comme 'faire'.

L'*entrejet* est l'objet d'un verbe et le sujet d'un autre ; l'*étance* est l'attribut du sujet, qu'il ne faut pas confondre avec l'attribut de l'objet ; l' « ayance » est le statut de l'objet.

La valence est directement reliée à l'*intransitivité* ou à la *transitivité*. Les verbes avalents peuvent désigner un phénomène naturel comme le temps qu'il fait. Les verbes monovalents sont en quelque sorte intransitifs, n'admettant pas d'objet et n'ayant pas de voix passive ; ce sont souvent des verbes exprimant la vie physique ou psychique, des verbes de mouvement (exprimant aussi la vie physique) ; 'être' est le verbe monovalent par excellence. Les verbes plurivalents peuvent être aussi monovalents ; ils sont le surclassement des verbes monovalents, la monovalence (intransitive) commandant donc la plurivalence (transitive). La bivalence sujet-objet ajoute la *disposition* à la *prédication* (monovalente) : le

verbe ‘avoir’ est de ce type ; ces verbes bivalents sont donc transitifs. Le sujet et l’objet peuvent être des choses ou des personnes ; à l’objet, peut être ajouté un prédicant nominal ou adjectival. Il y a des verbes qui peuvent être transitifs et intransitifs ; si c’est la valence qui définit le verbe, ce sont donc alors deux verbes différents d’un point de vue syntaxique. La bivalence sujet-partenaire est une question de *destination* (‘à’ ou ‘de’) au niveau lexical même de la signification du verbe ; les verbes semblables sont assez rares : ils sont d’une certaine manière intransitifs (ou transitifs indirects). La trivalence sujet-objet-partenaire est la réunion des deux bivalences dans la co-actance ; les verbes y sont transitifs directs et ils acceptent la voix passive.

La valence phrastique ou textuelle d’un verbe peut dévier du code lexical par la *survalence*, où il y a redoublement d’un actant, ou

par la *sous-valence*, où il y a effacement d'un actant et dont la voix passive est une réalisation. Quant à la réflexivité (pronominale), elle caractérise une manière particulière d'amalgamer les actants et les communicants : il y a *réflexivité* quand deux actants, le sujet et l'objet ou le partenaire, sont amalgamés au même communicant (qui est alors aussi le même individu comme personne ou chose). Dans la réflexivité sujet-objet (avec un verbe transitif), il y a « autodisposition » si l'individu est une personne ; dans la réflexivité sujet-partenaire, il y a « autoréflexivité » ou « autodestination », le sujet (destinateur) étant son propre destinataire. Tous les verbes plurivalents peuvent avoir un emploi réflexif et certains ont une variante réflexive – on parle alors de « verbes réfléchis » - et une variante non-réflexive [cf. Weinrich et Descombes].

Selon les rôles actantiels et selon la valence du verbe, les fonctèmes seront articulés de manière à former un syntactème, c'est-à-dire un énoncé ou une phrase. Pour cela, les fonctèmes peuvent être élargis par des GROUPES. Par exemple, le fonctème nominal peut être élargi par un groupe adjectival (avec ou sans adverbe) ou par le groupe d'un complément du nom, qui peut être épithète, en apposition, indirect, etc., dans le *groupe du nom*. Il peut y avoir élargissement du fonctème verbal par un adverbe, par un objet ou par un circonstant (temps, manière, cause, but, conséquence, condition, concession, comparaison, apposition, restriction, etc.) dans le *groupe du verbe*. Le *groupe adjoint* (adjacent ou prépositionnel) est introduit par un adjoncteur et il fait partie du groupe du verbe s'il ne peut pas être inversé et se retrouver avant le verbe.

Le complément du nom ou le circonstant, ainsi que l'attribut du sujet ou de l'objet, peuvent transformer l'énoncé simple en un énoncé étendu (déclaratif, assertif, négatif, impératif, passif, interrogatif, exclamatif, emphatique, etc . ; et, de là, en énoncé complexe. Tandis que les énoncés simples peuvent être accolés par la *conjonction* ou la *juxtaposition* de propositions indépendantes ou principales, les énoncés complexes le sont par la *subjonction*. C'est ainsi qu'il y a JONCTIONS des propositions. Dans un énoncé complexe, il y a une ou plusieurs propositions subordonnées à une proposition principale : relatives (déterminatives ou appositives) complétives (conjonctives, infinitives, interrogatives indirectes, etc.) ou circonstancielles (dont l'indice ou le signal est le subjoncteur, surtout 'que').

La sémantique

La sémantique peut être philosophique, logique ou mathématique ; elle peut être lexicale et être ainsi reliée à la lexicologie et à la lexicographie par la morphologie ; elle peut être grammaticale. Sont donc distinguées une sémantique analytique ou sémique (lexicale), qui a pour objet le signifié des monèmes (plus particulièrement des lexèmes), et une sémantique synthétique ou schématique (grammaticale), qui a pour objet le signifié des énoncés (plus particulièrement des syntactèmes). Une sémantique globale étendrait son étude jusqu'au texte…

La sémantique lexicale

La *lexicologie* se caractérise par son approche onomasiologique [« onoma » : mot] : l'onomasiologie est l'étude de la désignation par

un mot et elle consiste à aller des choses ou des notions aux mots. La *lexicographie* se caractérise par son approche sémasiologique [« semasia » : signification] : la sémasiologie est l'étude de la signification du mot et elle consiste à aller des mots aux choses ou aux notions. La lexicographie est l'art ou la technique des dictionnaires.

Lexicologie

Onomasiologie : choses ou notions → mots

Lexicographie

Sémasiologie : mots → choses ou notions

La sémantique lexicale a pour objet l'étymologie et la terminologie, la polysémie, l'homonymie et la paronymie, la synonymie et l'antonymie, l'hyponymie et l'hyperonymie.

L'étymologie et la terminologie

Comme beaucoup de langues de grande diffusion, le français est formé en partie à partir de l'**intégration** du vocabulaire d'autres langues, mortes ou vivantes ; il y a donc des lexèmes d'origine celtique, grecque, latine, etc. et il y a des emprunts à l'allemand, à l'arabe et surtout à l'anglais. L'étymologie est l'étude de l'origine et de l'évolution des mots. C'est l'*étymon*, c'est—à-dire la racine ou le radical du lexème, qui donne l'origine du mot : une « famille étymologique » est un ensemble de mots ayant un ancêtre commun, un même étymon, et constituant une « famille morphologique », c'est-à-dire une famille de mots qui peut être construite ou reconstruite par la dérivation morphologique.

Mais beaucoup de termes ou de vocables de la terminologie sont formés par dérivation ou par

composition. Il y a **dérivation** quand il y a ajout d'un *affixe* au lexème : préfixe, infixe ou suffixe ; l'affixation dérivationnelle (morphologique) ne doit pas être confondue avec l'affixation flexionnelle (morphosyntaxique) de la conjugaison. L'ajout d'un préfixe ne change pas la catégorie du lexème ; les préfixes peuvent avoir des synonymes et un préfixe (inséparable) peut se lexicaliser, devenir lui-même un lexème. L'ajout du suffixe peut changer ou non la partie du discours ou la catégorie lexicale, le suffixe pouvant donc être nominal (à partir d'un verbe ou d'un adjectif), verbal (à partir d'un nom ou d'un adjectif), adjectival (à partir d'un nom ou d'un verbe) ou même adverbial (à partir d'un adjectif) ; mais la formation de l'adverbe à partir de l'adjectif est sans doute davantage morphologique que lexicale.

La **composition** consiste à former une lexie nominale, verbale ou adjectivale à partir de la combinaison, d'au moins deux monèmes, l'un des monèmes pouvant être aussi un élément préfixal ou suffixal qui peut lui-même être autonome (contrairement au préfixe et au suffixe) ; il peut y avoir composition avec ou sans trait(s) d'union. Un préfixe peut parfois devenir un adjectif ou un substantif : « extra », « super », « homo », « hétéro ». Il peut y avoir aussi composition par le téléscopage, par l'abréviation ou par la siglaison. Le *téléscopage* consiste à former des mots-valises comme « franglais » ou « famillionnaire ». L'*abréviation* est l'abrègement d'un mot, soit par la troncation en apocope (en supprimant la ou les syllabes finales) : « ciné », « télé », « météo », « métro », « auto », « moto », « frigo », « resto » « apéro », « ado », « métallo », « intello », « travelo », « pédé », « pute », « imper », « psy », « sympa »,

« sensass », « ordi », « fac », « prof », etc. ou en aphérèse (en supprimant la ou les syllabes initiales) : « bus », « car », soit par la siglaison en sigles (en lettres) : « HLM », « TPS », « CSN », « FTQ », « PQ », « WC » ou en acronymes (en syllabes) : « ONU », « OVNI », « SAMU », « FNAC », « CEGEP », SIDA ». La composition est aussi un procédé beaucoup utilisé pour former de nouveaux mots, des *néologismes*, surtout des mots savants, qui sont monosémiques et qui font l'objet de la néologie.

En plus du fonds primitif et des emprunts, de la dérivation et de la composition, la **formation** du vocabulaire français s'enrichit ou s'appauvrit par les parlers familiers, populaires ou vulgaires, par les anglicismes (formels, sémantiques ou autres comme les calques provenant des traductions littérales) et par les québécismes (d'origine ou d'usage), les acadianismes, les amérindianismes,

les canadianismes, les francismes, les belgicismes, les helvétismes, les africanismes, les dialectalismes, les régionalismes, les archaïsmes, sans parler des autres usages de la francophonie, des innovations formelles, des suites lexicales libres, des expressions figées (comme les dictons, les proverbes et les périphrases) et des expressions idiomatiques.

La polysémie

Le vocabulaire n'a pas seulement des caractéristiques morphologiques et lexicales ; il a aussi des caractéristiques sémantiques, comme la polysémie : un signifiant pour quelques signifiés ou quelques désignations. Dans un dictionnaire, un mot peut avoir plus d'une entrée pour les homonymes et avoir plusieurs définitions pour la même entrée polysémique. Les mots polysémiques sont les mots les plus fréquemment utilisés, d'autant plus qu'ils

sont souvent courts, anciens et d'origine populaire. La polysémie est tributaire du contexte, de la construction syntaxique et du déplacement de sens par la métonymie ou la métaphore ; elle est une source de confusion et d'humour et elle est sans doute liée à l'origine du langage. Pour qu'il y ait polysémie (d'acceptions ou de sens, par restriction ou extension), il faut qu'il y ait la même étymologie, la même origine étymologique ou le même « champ sémasiologique » (diachronique).

L'homonymie et la paronymie

Avec l'homonymie, un même signifiant a un autre signifié. Parmi les *homonymes*, se distingues les homophones et les homographes : en français, les homographes qui ne sont pas homophones, comme « est » (le verbe « être ») et « est » (le point cardinal), sont très rares, contrairement à l'anglais. L'homonymie est une source d'ambivalence

ou d’ambiguïté ; mais généralement, les homonymes n’ont pas la même catégorie morphologique. Dans la paronymie, un signifiant semblable a ou non un signifié semblable ; elle peut conduire à la *paronomase*, qui est le rapprochement de deux *paronymes* en une phrase et qui s’apparente à la rime et à l’assonance.

La synonymie et l’antonymie

Alors que l’homonymie et la paronymie sont des « jeux de signifiant », la synonymie et l’antonymie sont des « jeux de signifié ». Il n’y a pas de réelle synonymie ou de synonymie totale, en français tout au moins ; il y a seulement synonymie partielle (quasi-synonymie) : *parasynonymie*, qui est l’inverse de la polysémie, dans l’euphémisme ou l’euphémisation des *synonymes*. Par contre, il y a une réelle antonymie : il y a des *antonymes*, c’est-à-dire deux signifiants qui ont des deux signifiés

antonymes. Se distinguent les antonymes polaires (sans termes intermédiaires) comme « bas » et « haut » ou « gauche » et « droite », les antonymes contraires (par opposition ou présupposition) comme « blanc et « noir », les antonymes contradictoires (par un préfixe de négation) comme « utile » et « inutile » ou « moral » et « immoral », les antonymes réciproques (par implication symétrique) comme « acheter » et « vendre » ou « donner » et « recevoir » et les antonymes scalaires comme « infime », « minuscule », « petit », « moyen », « grand », « énorme », « gigantesque », « éléphantesque ». Il peut donc y avoir neutralisation de l'antonymie par un terme neutre comme « tiède » entre « chaud » et « froid » ou « aphorie » entre « euphorie » et « dysphorie » ou par un terme complexe comme « chaleur » ou « phorie ».

L'hyponymie et l'hyperonymie

L'*hyponyme* est la partie d'un tout, l'*hyperonyme* est le tout de la partie ; ainsi « voiture » est-il l'hyponyme de « véhicule » et « véhicule » l'hyperonyme (et l'archisémème) de « voiture » ; un hyponyme peut devenir un hyperonyme : « voiture » est l'hyperonyme de « cabriolet ». C'est par l'hyponymie et l'hyperonymie qu'il y a intégration (de la partie au tout) ou dérivation (du tout à la partie) du lexique.

La sémantique grammaticale

La sémantique grammaticale déborde les frontières de la grammaire, voire de la linguistique et de la sémiotique. La sémantique (grammaticale) est l'articulation de la signification et du sens. La sémantique est

l'investissement du lexique et de la grammaire ; par rapport au lexique, cet investissement est sémique.

Pour l'*analyse sém(ém)ique* des **valeurs**, le *sème* est le trait distinctif ou différentiel de la forme du contenu ou sa plus petite unité significative : c'est une valeur binaire et le terme d'une relation syntaxique constitutif de la catégorie sémantique ; le *sémème* est l'unité sémantique principale et il correspond à un lexème : c'est un ensemble ou un « faisceau » de sèmes ; un *archisémème* est l'intersection de sémèmes et il correspond à un hyperonyme : à un « archilexème ». Les sèmes peuvent être constants ou dénotatifs (applicatifs ou fonctionnels) et relever du dictionnaire ou être de l'ordre de l'intension ou de la compréhension ; ils peuvent être variables ou connotatifs et relever de la phrase ou du texte ou être de l'ordre de

l'extension et de l'encyclopédie. Plus il y a intension de la dénotation, moins il y a extension de la connotation. Le sémème comprend donc le sémantème, le classème et le virtuème. Le *sémantème* (microsémantique) est l'ensemble des sèmes constants spécifiques (nucléaires : le « noyau sémique ») ; le *classème* (mésosémantique) est l'ensemble des sèmes constants génériques (contextuels) ; le *virtuème* est l'ensemble des sèmes rhétoriques ou stylistiques (textuels).

Se distinguent aussi les *sèmes figuratifs* (concrets), qui sont extéroceptifs ou pragmatiques, les *sèmes abstraits*, qui sont intéroceptifs ou cognitifs, et les *sèmes thymiques*, qui sont proprioceptifs. Les sèmes figuratifs concernent l'extériorité du monde naturel ou les états des choses et du « corps sale » (qui produit) ; les sèmes abstraits, l'intériorité du moi ou de l'esprit de l'homme ; les sèmes thymiques,

l'intimité ou les états de l'âme et du « corps propre » (qui se reproduit)… Les sèmes figuratifs constituent des idéologies (ou des systèmes d'idées) ; les sèmes abstraits conduisent à des terminologies et à des taxinomies (ou à des systèmes de « taxes », de termes ou de vocables) ; les sèmes thymiques perpétuent des axiologies (ou des systèmes de valeurs ou de différences). Ce sont les isotopies, les répétitions de sèmes, l'*isosémie* étant la redondance d'un même sème, qui assurent le (trans)port des valeurs, des axiologies aux idéologies en passant par les taxinomies et les terminologies.

De la forme de l'expression à la forme du contenu, il faut constater qu'il y a moins de contraintes : la sémantique est moins stable par rapport à la phonologie, qui est très contrainte par le petit nombre de phonèmes, malgré la grande diversité ou complexité phonétique ; la syntaxe,

elle, est une combinatoire aussi très contraignante mais fort stable. L'instabilité de la sémantique lui vient de la très grande généralité ou de l'abstraction de son fondement, c'est-à-dire du caractère primaire ou élémentaire de la signification. Fondamentale (ou à l'origine) et radicale (ou à la racine), la **structure élémentaire de la signification** est l'organisation générale et abstraite des catégories ou valeurs sémantiques binaires (les sèmes) ; c'est la schématisation cardinale et capitale de la représentation.

Il peut y avoir projection de la structure élémentaire de la signification sur le *carré sémiotique*, qui est le « modèle constitutionnel », à la fois syntaxique par les relations et sémantique par les termes ; c'est le modèle d'organisation de la signification ou la représentation visuelle de l'articulation logique d'une catégorie sémantique. C'est un « réseau

relationnel » ou une typologie de « relations élémentaires » qui sont :

1°) la *contradiction*, qui est la négation, par disjonction, de l'assertion d'un sème par un autre ;

2°) la *complémentarité*, qui est l'implication, par conjonction, de la contradiction ;

3°) la *contrariété*, qui est la relation d'opposition ou de présupposition réciproque constitutive de la catégorie sémantique ;

4°) la *subcontrariété*, qui est la concession et la progression ou la régression chronologique (ou graduelle).

Se distinguent ainsi :

1°) l'*axe des contraires* et l'*axe des subcontraires* ;

2°) le *schéma positif* d'un contraire et de son contradictoire et le *schéma négatif* de l'autre contraire et de son contradictoire ;

3°) la *deixis positive* d'un contraire et d'un subcontraire, qui sont complémentaires, et la *deixis négative* de l'autre contraire et de l'autre subcontraire, qui sont aussi complémentaires.

Comme *dénégation*, la deixis est la dimension fondamentale du carré sémiotique ; c'est celle de l'investissement thymique (phorique et pathique) ou proprioceptif d'avant toute assertion ; c'est la présupposition à la racine de toute (pro)position et de toute prédication : elle est antéprédicative ; c'est la *valence de la valence*. Ainsi les deixis surdéterminent-elles les schémas et les axes :

Axes ↔ Schémas

↑

Deixis

Le carré sémiotique est à la fois logique : prédication (assertion contraire,

négation contradictoire, implication complémentaire ou concession subcontraire) et chronologique : complication (progression ou régression). Il peut lui-même être projeté dans des « réseaux » ou sur des « arcs » et générer des termes complexes ou neutres, intermédiaires ou graduels, intensifs ou extensifs [cf. Fontanille et Zilberberg].

Les termes du carré sémiotique sont isotopes, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la même isotopie et qu'ils définissent des **modes d'existence**. Voici donc une série de carrés sémiotiques :

Disjonction Conjonction

X

Non-conjonction Non-Disjonction

Virtualisation   Réalisation

X

Actualisation   Potentialisation

Assertion universelle   Négation universelle

X

Assertion particulière   Négation particulière

Tous   Aucun

X

Quelques-uns/Plusieurs   Un

Tout   Rien

X

Beaucoup   Peu

Oui   Non

X

Si   Peut-être

Avec Contre

X

Pour Sans

Je Tu

X

Il (impersonnel) Il (personnel)

Maintenant Jadis

X

Désormais Alors/Naguère

Aujourd’hui Autrefois

X

Demain Hier

Toujours Jamais

X

Souvent Parfois

Ici	Là-bas/Au-delà
X	
Partout	Ailleurs

Bien	Mal
X	
Bon	Mauvais

Prescrit	Interdit
X	
Permis	Facultatif

Euphorie	Dysphorie
X	
Emphorie	Aphorie

Sympathie	Antipathie
X	
Empathie	Apathie

Démocratie	Anarchie
X	
Oligarchie	Monarchie

Patience	Intolérance
X	
Tolérance	Impatience

Collusion	Antagonisme
X	
Conciliation	Discorde

Assurance	Distance
X	
Spontanéité	Timidité

Même	Autre
X	
Identique	Différent

Utile Nuisible

X

Superflu Inutile

Donner Recevoir

X

Rendre Garder

Vendre Acheter

X

Emprunter Prêter

Épargner Dilapider

X

Économiser Dépenser

ou

Acquérir Dépenser

X

Épargner Céder

Gagner Perdre

X

Prendre Laisser

Aider Nuire

X

Faciliter Empêcher

Accepter Rejeter

X

Admettre Refuser

Aller Venir

X

Passer Rester

Partir Arriver

X

Retourner Revenir

Marcher Courir

X

Se promener Trotter

Travailler Se reposer

X

Étudier S'amuser

Devenir Advenir

X

Parvenir Survenir

Naître Décéder

X

Renaître Agoniser

Féconder Tuer

X

Sauver Condamner

Demander Répondre

X

Questionner Acquiescer

Ordonner Obéir

X

Désobéir Obtempérer

Proposer Imposer

X

Poser Déposer

Approuver Éprouver

X

Prouver Désapprouver

Admirer Mépriser

X

Considérer Dédaigner

Estimer Déprécier

X

Apprécier Mésestimer

Récompenser Punir

X

Saluer Ignorer

Clamer Déclamer

X

Réclamer Proclamer

Dormir Veiller

X

S'endormir Se réveiller

Articuler Babiller

X

Vocaliser Bégayer

Hurler Murmurer

X

Crier Chuchoter

Sangloter Larmoyer

X

Pleurer Pleurnicher

Rire Grimacer

X

Sourire Bouder

Siffler Turluter

X

Chuinter Siffloter

Éternuer Renifler

X

Cracher Tousser

Manger Jeûner

X

Digérer Vomir

Goûter Baver

X

Déguster Dégoûter

Laver Salir

X

Nettoyer Éclabousser

Bouillir Rôtir

X

Pocher Frire

Mijoter Braiser

X

Poêler Griller

Froid Chaud

X

Humide Sec

Cru Cuit

X

Épicé Fumé

Sucré Salé

X

Sur Amer

Mariné Séché

X

Assaisonné Aromatisé

Souper Déjeuner

X

Petit déjeuner Dîner

Nuit/Minuit Jour/Midi

X

Soir/Crépuscule Matin/Aurore

Hiver Été

X

Automne Printemps

Nord Sud

X

Ouest Est

Eau Feu

X

Air Terre

Maintenant qu'ont été illustrés les modes d'existence par divers carrés sémiotiques, il est possible d'examiner les **modalités sémiotiques**, qui sont à la fois syntaxiques et sémantiques et qui

sont des *affects*. Selon les deux grandes classes de l'être et du faire, les quatre *modalisations* sont :

1°) la *compétence* : l'être ou l'état en puissance, l'être modalisant le faire ;

2°) la *performance* : l'acte ou l'action, le faire modalisant l'être ;

3°) la *factitivité* : le faire modalisant le faire ;

4°) la *véridiction* : l'être modalisant l'être.

Se distinguent les modalités endotaxiques (simples, intransitives) concernant des sujets identiques et les modalités exotaxiques (translatives, transitives) concernant des sujets distincts. Les *modalités endotaxiques* sont : le vouloir, le croire, le savoir et l'être ; les *modalités exotaxiques* sont : le devoir, le falloir, le pouvoir et le faire. Le vouloir et le devoir sont des *modalités virtualisantes* ; le croire et le falloir sont des *modalités potentialisantes* ; le

savoir et le pouvoir sont des *modalités actualisantes* ; l'être et le faire sont des *modalités réalisantes*.

Des relations syntaxiques (en caractères romains) aux termes sémantiques (en caractères italiques), les modalités sémiotiques se définissent donc ainsi, le premier terme (asserté avec un trait d'union) donnant son nom à la modalité :

MODALITÉS ALÉTHIQUES

Devoir-être Devoir ne pas être

Nécessité *Impossibilité*

X

Ne pas devoir ne pas être   Ne pas devoir être

Possibilité   *Contingence*

MODALITÉS DÉONTIQUES

Devoir-faire   Devoir ne pas faire

Prescription   *Interdiction*

X

Ne pas devoir ne pas faire   Ne pas devoir faire

Permissibilité   *Facultativité*

MODALITÉS ÉPISTÉMIQUES

Croire-être   Croire ne pas être

Certitude   *Improbabilité*

X

Ne pas croire ne pas être   Ne pas croire être

Probabilité   *Incertitude*

MODALITÉS VÉRIDICTOIRES

Être (de l’être)

Vérité

Être   Paraître

Secret X *Mensonge*

Non-Paraître Non-être

Fausseté

(illusion, erreur)

MODALITÉS « POTESTIVES »

Pouvoir-être Pouvoir ne pas être

Possibilité *Contingence*

X

Ne pas pouvoir ne pas être Ne pas pouvoir être

Nécessité *Impossibilité*

Pouvoir-faire Pouvoir ne pas faire

Autonomie *Indépendance*

X

Ne pas pouvoir ne pas faire Ne pas pouvoir faire

Obéissance *Impuissance*

MODALITÉS VOLITIVES (ou « BOULESTIQUES »)

Vouloir-être Vouloir ne pas être

Désir *Déni*

X

Ne pas vouloir ne pas être   Ne pas vouloir être

Loisir   *Retrait*

Vouloir-faire   Vouloir ne pas faire

Volonté   *Rejet*

X

Ne pas vouloir ne pas faire   Ne pas vouloir faire

Acceptation   *Refus*

MODALITÉS ÉTHIQUES

Croire-faire   Croire ne pas faire

Vertu   *Vice*

X

Ne pas croire ne pas faire   Ne pas croire faire

Bienfait   *Méfait*

MODALITÉS INCISIVES

Falloir-être   Falloir ne pas être

« *Incision* »   *Concision*

X

Ne pas falloir ne pas être   Ne pas falloir être

Précision   *« excision »*

MODALITÉS DÉCISIVES

Falloir-faire   Falloir ne pas faire

Décision   *Irrésolution*

X

Ne pas falloir ne pas faire   Ne pas falloir faire

Résolution   *Indécision*

MODALITÉS « SAPIENTIALES »

Savoir-être   Savoir ne pas être

Sagesse   *Ascèse*

X

Ne pas savoir ne pas être   Ne pas savoir être

Aise   *Malaise*

Savoir-faire   Savoir ne pas faire

Habilité/Adresse   *Gaucherie/Maladresse*

X

Ne pas savoir ne pas faire   Ne pas savoir faire

Aisance/Facilité *Inhabilité/Difficulté*

MODALITÉS « FACTUELLES »

Faire-faire Faire ne pas faire

Intervention *Empêchement*

X

Ne pas faire ne pas faire Ne pas faire faire

« *Absence* » *Abstention*

NOTE :

Les termes sémantiques sont « négociables » : par exemple, « autonomie » ou « liberté » ?…

La *manipulation* est un faire-faire ; l'*opération* est un faire-être ; l'*information* est un faire-savoir. La *curiosité* est un vouloir-voir ; la *pudeur* (ou la réserve) est un vouloir-ne-pas-voir ; l'*ambition* et l'*abandon* sont « boulestiques », comme le vouloir-vouloir : la

« volonté de puissance » (Schopenhauer, Nietzsche)… Et il n’y a pas de croire sans vouloir-croire !

L’*avoir* ou le *vouloir-avoir* n’est pas une modalité mais une *nodalité* : demande ou renoncement, appétit ou répugnance, appétence ou nausée, goût ou dégoût, envie ou mépris, boulimie ou détachement ; ce sont pourtant encore des affects.

Weinrich identifie des **universaux sémantiques**, qui sont des traits sémantiques à valeur universelle ou quasi universelle : des instructions du locuteur à l’auditeur au sujet du référent, par exemple dans le jeu dialogal ; ce sont des impératifs et leurs raccourcis métalinguistiques en passant par les lexèmes. Les traits sémantiques grammaticaux conditionnent les traits linguistiques lexicaux. Les trente universaux sémantiques, en paires ou en valeurs

binaires et avec un élément neutre ou complexe selon Weinrich, peuvent être ordonnés selon la personne, l'espace, le temps et la ponctuation (qui est l'articulation de la personne, de l'espace et du temps) :

PERSONNE

Personne

↓

Émetteur ↔ Récepteur

Destination

↓

Destinateur ↔ Destinataire

Genre

↓

Féminin/Marqué ↔ Masculin/Neutre

Habilité

↓

Capacité ↔ Incapacité

ESPACE

Position

↓

Proximité ↔ Distance

Élargissement

↓

Contiguïté ↔ Écartement

Environnement

↓

Inclusion ↔ Exclusion

Accès

↓

Accessibilité ↔ Inaccessibilité

Rattachement

↓

Partie ↔ Totalité

TEMPS

Perspective

↓

Rétrospective ↔ Prospective

Registre

↓

Documentaire ↔ Commentaire

Relief

↓

Topicalisation ↔ Focalisation

Limite

↓

Début ↔ Fin

Séquence

↓

Progression ↔ Régression

Simultanéité

↓

Antériorité ↔ Postériorité

Référence

↓

Connu/Anaphore ↔ Inconnu/Cataphore

PONCTUATION

Jonction

↓

Conjonction/Ensemble ↔ Disjonction/Élément

Actance

↓

Injonction ↔ Engagement

Échange

↓

Don/Rétribution ↔ Prise en main/Appropriation

Perception

↓

Évidence/Présence ↔ Latence/Absence

Constatation

↓

Constatable ↔ Constatant

Disposition

↓

Disponible ↔ Disposant

Détermination

↓

Déterminable ↔ Déterminant

Condition

↓

Conditionné ↔ Conditionnant

Estimation

↓

Beaucoup/Trop ↔ Peu/Pas assez

Comparaison

↓

Égal ↔ Inégal

Mesure

↓

Supérieur/Plus ↔ Inférieur/Moins

Interrogation

↓

Assentiment/ Attente ↔ Objection/Contre-attente

Causalité

↓

Cause ↔ Effet

Isomorphisme

↓

Forme de l'expression ↔ Forme du contenu

En plus des modalités sémiotiques et des universaux sémantiques, il existe des micro-univers ou des **univers sémantiques**, qui sont des totalités de signification : les *structures axiologiques élémentaires* et la *structure axiologique figurative* des quatre éléments de la nature […]

L'ÉNONCIATION

L'énonciation est le *continuum* du langage, du continu au discontinu et du discontinu au continu, le langage étant le fondement du lien social ; du lien social *humain*, car il y a d'autres sociétés *animales* qui ne parlent pas et communiquent sans signifier, de même qu'il y des individus humains qui énoncent sans signifier… L'énonciation est la *ponctuation* de la situation et la *situation* de la ponctuation comme articulation de la personne, de l'espace et du temps ; c'est la *deixis*, c'est-à-dire le « je, ici, maintenant, il y a ou il en est ainsi » ou le « qui ? où ? quand ? quoi ? », sans parler du « comment ? » et du « pourquoi ? »

L'énonciation est en même temps la faculté de langage (« Au commencement était le Verbe ») et

l'activité de langage (« Au commencement était l'action ») ; elle est la *parole*, qui peut ne pas être parlée ou écrite : la parole est l'essence du langage ou de la pensée et donc de l'homme, de l'animal parlant, de l'être parlant, du « parlêtre » (Lacan)… L'énonciation est l'irréductibilité du langage à la communication et de la parole au discours et c'est à la fois la matérialité et la spiritualité de la langue ; c'est le *corps* – autrement dit : la chair, le cœur, l'esprit, l'âme – de l'homme et donc du sens (de la vie) : la parole ou la *voix* est l'**oralité du langage.**

Les opérations de l'énonciation

Les opérations fondamentales et radicales de l'énonciation sont le repérage et le brayage. Le *repérage grammatical* permet de renvoyer ce qui est repéré à ce qui en est le repère ou le point de repère. Le *repéré* est le (cor)texte ou le site de l'énoncé ; le *repère* est le (cir)contexte ou la situation de l'énoncé ; le *point de repère* (ou le « point de capiton ») est le co(n)texte ou la situation de l'énonciation. Le repérage peut donc être textuel (« diaphorique »), contextuel (« endophorique ») ou cotextuel (« exophorique »).

Le *brayage grammatique* est le rapport du langage au monde et à l'homme : il est le transport ou le transfert du sens ; ses deux procédures cardinales et capitales sont l'embrayage et le débrayage. L'*embrayage* est le brayage vers le cotexte ou le retour à la situation de

l'énonciation de l'homme : le moi de l'homme ; le *débrayage* est le brayage vers le contexte ou le détour par la situation de l'énoncé ou par le monde : le soi du monde. Tous les animaux sont embrayés ; mais l'homme est le seul animal qui est aussi débrayé, le seul animal débrayé : son origine est un « débrayage énonciatif initial », qui est la dénégation (de la dénégation ?). C'est ainsi que les troubles de langage sont des « troubles de débrayage » : la difficulté ou l'impossibilité de passer de l'énonciation présupposée à l'énonciation énoncée, de l'être à l'avoir, du sujet à l'objet, du moi au soi, dans la psychose, le narcissisme, le mutisme, l'autisme, la dyslexie, etc. [voir ci-haut]…

Se distinguent l'embrayage actantiel (EA), l'embrayage spatial (ES) et l'embrayage temporel (ET) du débrayage actantiel (DA), du débrayage spatial (DS) et du débrayage temporel (DT).

Les marqueurs des opérations

Les monèmes sont des *marques* ; parmi ces marques, il y a des *marqueurs* : les marqueurs sont des grammèmes, mais il y a des grammèmes comme les conjoncteurs et les subjoncteurs qui ne sont pas des marqueurs. Les marqueurs sont des embrayeurs ou des débrayeurs. Les *embrayeurs* sont des phatèmes ou des déictiques ; les *déictiques* sont les déterminants (possessifs) et les pronoms des deux premières personnes et les adverbes d'espace ou de temps, de l'espace d'ici et du temps (présent) de maintenant. Les *débrayeurs* sont des anaphores ; les *anaphores* sont les déterminants et les pronoms de la troisième personne, les adjoncteurs et les adverbes d'espace ou de temps, de l'espace d'ailleurs et du temps (passé ou futur) d'alors. Un *anadéictique* est un « déictique anaphorique » : 'ça' dans une phrase comme « Un chien, ça aboie »…

Le (cor)texte - dans - est une *question* : si la *réponse* se trouve dans le (cir)contexte – autour : avant ou après, à gauche ou à droite -, il y a débrayage ; si elle se trouve dans le co(n)texte – hors, avec ou ensemble -, il y a embrayage ; ce qui veut dire que le repérage et le débrayage sont inséparables et constitutifs de l'*archétexte*, qui surdétermine ou sous-détermine le phénotexte et le génotexte dans l'architexte :

archétexte

(cor)texte ↔ (cir)contexte

↑

co(n)texte

architexte

phénotexte ↔ génotexte

↑

archétexte

Les opérations de l’énonciation sont donc (re)marquées par le déictique actantiel (ds), le déictique spatial (ds) et le déictique temporel (dt) ou par l’anaphore actantielle (aa), l’anaphore spatiale (as) et l’anaphore temporelle (at) :

da → EA

ds → ES

dt → ET

aa → DA

as → DS

at → DT

Les verbes sont les **opérateurs** de l’énonciation :

1°) à chaque fois qu’il y a un verbe conjugué, il y a un embrayage ou un débrayage temporel ;

2°) à chaque fois qu'il y a un changement de temps du verbe, il y a un embrayage ou un débrayage temporel ;
3°) à chaque fois qu'il y a un verbe au présent de l'indicatif ou de l'impératif, il y a embrayage temporel ;
4°) à chaque fois qu'il y a un verbe de mouvement (selon l'aspect lexical), il y a un embrayage spatial (à la première ou à la deuxième personne) ou un débrayage spatial (à la troisième personne) ;
5°) à chaque fois qu'il y a un verbe à l'impératif, il y a un embrayage actantiel et temporel, voire un triple embrayage.

Le sujet d'un verbe est toujours un actant ; l'espace (un toponyme), comme le temps (un chrononyme), est un circonstant qui peut devenir un actant. Par ailleurs et finalement, sauf parfois 'à gauche de' et 'à droite de', les adjoncteurs ne

varient pas selon la situation de l’énonciation et ce sont donc des anaphores.

Conclusion

Une initiation à la linguistique générale inclut non seulement le **monde des langues,** mais aussi les **langues du monde** ; elle traite aussi de l'**origine et de l'évolution du langage.**

Voir sur ce même site :

Sens/Étude du langage

Essais/Linguistique et grammaire

Essais/Biologie et métabiologie

Le monde du langage comprend divers *domaines linguistiques* :

. l'ethnolinguistique

. la sociolinguistique

. la psycholinguistique

. la neurolinguistique

. la linguistique appliquée

. la didactique des langues

. la traductologie

. la dialectologie

. la lexicographie

. la génétique des populations

. la logique

. la philosophie du langage

C'est ainsi qu'il a plusieurs *courants ou écoles linguistiques* en grammaire.

Voir sur ce même site :

Rudiments de grammaire proprioceptive/

L'évolution de la grammaire

Pour finir, on peut se questionner sur le statut scientifique de la linguistique générale : est-ce une science naturelle ou une science sociale ? Avant de l'inclure dans la sémiologie, elle-même incluse dans la psychologie sociale, Saussure la considérait comme une

« science historique » : oui, si on admet qu'il y a une « histoire naturelle » ; non, si on oppose l'histoire ou la culture à la nature, l'âme ou l'esprit au corps. C'est une science *humaine* – comme toutes les sciences ! Et s'il y a continuité de la langue dans le temps, il y a discontinuité dans l'espace ; s'il y a nécessité, il y a aussi contingence, sinon liberté…

JML/automne 2007 et hiver 2008